



Bulletin Officiel

N°6492 Vendredi 03 Décembre 2021

www.cmf.tn26^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

OFFRE A PRIX FERME, PLACEMENT GLOBAL ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS

DE LA SOCIÉTÉ « SMART Tunisie »

2

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS SUITE À LA PANDEMIE DE COVID 19

11

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

ARIJE AL-MEDINA

12

INFORMATIONS POST AGE

ARAB TUNISIAN BANK -ATB-

17

AUGMENTATION DE CAPITAL PAR ÉMISSION DE CERTIFICATS D'INVESTISSEMENT SANS RECOURS À L'APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

ARAB TUNISIAN BANK -ATB-

21

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

24

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIÉTÉS & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE (MISE À JOUR EN DATE DU 23/11/2021)

ANNEXE II

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRÊTÉES AU 30 SEPTEMBRE 2021

SICAV SECURITY

CAP OBLIG SICAV

ANNEXE III

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2021

SOCIÉTÉ TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES -STIP-

AVIS DU CMF

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**OFFRE A PRIX FERME, PLACEMENT GLOBAL
ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE
DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ « SMART Tunisie »**

Le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme, de Placement Global et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse des actions de la société « SMART Tunisie ».

Dans le cadre du prospectus, la société « SMART Tunisie » a pris les engagements suivants :

- ✓ Réserver deux sièges au Conseil d'Administration au profit d'administrateurs indépendants, et
- ✓ Réserver un siège au Conseil d'Administration au profit d'un représentant des détenteurs d'actions SMART Tunisie acquises dans le cadre de l'OPF. Ce représentant sera désigné par les détenteurs d'actions acquises dans le cadre de l'OPF au cours d'une séance où les actionnaires majoritaires et anciens, s'abstiendront de voter, et proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire qui entérinera cette désignation.
- ✓ Tenir une communication financière au moins **une (1) fois** par an ;
- ✓ Se conformer à la réglementation en vigueur en matière de tenue de comptes en valeurs mobilières ;
- ✓ Actualiser les informations financières prévisionnelles et les porter à la connaissance des actionnaires et du public en prenant en compte les éventuels changements pouvant toucher le business plan initial ;
- ✓ Se conformer aux obligations prescrites par la réglementation en vigueur de Tunisie Clearing;
- ✓ Respecter les dispositions de l'article 29 du Règlement Général de la Bourse ;
- ✓ Conformer ses rapports annuels sur la gestion au modèle prévu par l'annexe 12 du Règlement du CMF relatif à l'Appel Public à l'Épargne ;

Aussi, les actionnaires actuels de la société SMART Tunisie se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse à obtenir, lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société, les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce, conformément à l'article 19 nouveau de la loi N°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Par ailleurs, les actionnaires de référence de la société «SMART Tunisie », Mr Abdelwaheb Essafi, Mr Mahmoud Bouden, et Mr Mohamed Taoufik Ben Khemis, détenant actuellement respectivement 44,16%, 32,69% et 20,00% du capital de la société, se sont engagés :

- ✓ à ne pas céder plus de 5% de leurs participations respectives au capital de la société dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier, et ce pendant deux (2) ans à compter de la date d'introduction en Bourse.
- ✓ à ne pas développer une activité locale concurrente à celle de la société, mettant en péril l'avenir de celle-ci, nuisant aux intérêts des actionnaires et susceptible d'entraver la réalisation du Business Plan du Groupe SMART Tunisie.

Dès la réalisation de l'opération, une liste mise à jour des actionnaires de la société doit être communiquée au Conseil du Marché Financier.

Présentation de la société

Dénomination sociale : SMART Tunisie SA.

Siège social : 9 Bis impasse n°3 rue 8612 ZI, Charguia 1, 2035 Tunis

Forme juridique : Société anonyme

Législation particulière applicable : Société anonyme régie par le droit tunisien et en particulier par le code des sociétés commerciales promulgué par la loi n°2000-93 tel que complété et modifié par les textes subséquents

Date de constitution : 23/01/1997

Durée : 99 ans.

Objet social : La société a principalement pour objet, directement ou indirectement, en Tunisie ou à l'étranger :

- ✓ La commercialisation au stade du gros des articles et matériels de traitement de l'information et de la bureautique, des meubles informatiques, des articles et matériels électriques et électroniques, des articles et matériels d'alarme, de vidéosurveillance et d'audiovisuel, des articles et équipements de communications, de télécommunications, de téléphonie mobile, de motocycles et cycles équipés d'un moteur ainsi que tous les produits s'y rattachant ;
- ✓ La commercialisation au stade de gros de logiciels ;
- ✓ Le service après-vente se rattachant à l'objet ci-dessus notamment :
 - Réalisation d'installations et de maintenance de matériel ;
 - Assistance technique, ingénierie informatique et études de projets ;
 - Développement et maintenance de logiciels.
- ✓ Et d'une manière générale toutes opérations commerciales, de service, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

Capital social :

Le capital social est fixé à la somme de **34.194.355** dinars divisé en **6.838.871 actions** de cinq (5) Dinars chacune intégralement souscrites et entièrement libérées.

ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE «SMART TUNISIE» AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE :

La Bourse a donné, en date du 18/11/2021, son accord de principe quant à l'admission des actions de la société « SMART Tunisie » au marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

L'admission définitive des 7 231 031 actions du nominal cinq (05) dinars chacune, composées de 6 838 871 actions anciennes et 392 160 actions nouvelles à émettre, reste toutefois tributaire de l'accomplissement des formalités suivantes :

- Présentation d'un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier ;
- Justification de la diffusion dans le public d'au moins 30,0% du capital auprès de 200 actionnaires au plus tard le jour de l'introduction ;

Par ailleurs, le Conseil de la Bourse a pris acte de l'engagement des actionnaires de référence de mettre en place un contrat de liquidité pour une durée d'un an.

Dans le cadre de l'introduction en Bourse de la société SMART Tunisie au marché principal de la cote de la Bourse, l'intermédiaire en Bourse Tunisie Valeurs a fourni une attestation qui confirme avoir accompli toutes les diligences et les démarches qui s'imposent auprès des instances et autorités compétentes et qu'aucune autre autorisation exception faite de celle de la BVMT et du CMF n'est requise.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants (**diffusion de 30% du capital**), l'introduction des actions de «**SMART Tunisie**» se fera au marché principal de la cote de la Bourse, au

cours de **25,5 dinars** l'action et sera ultérieurement annoncée dans les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

Décision ayant autorisé l'opération

Sur proposition du Conseil d'Administration du 25/10/2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire de SMART TUNISIE, tenue le 03/11/2021, a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres au marché principal de la cote de la Bourse, et ce, à travers une augmentation de capital qui sera décidée par une Assemblée Générale Extraordinaire et par une cession d'actions anciennes. L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 5/11/2021, sur proposition du Conseil d'Administration du 04/11/2021 a approuvé les modalités de l'opération projetée.

Autorisation d'augmentation du capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 05/11/2021 a décidé dans sa 2^{ème} résolution d'augmenter le capital social de la société SMART TUNISIE d'un montant de 1 960 800 dinars pour le porter de 34 194 355 dinars à 36 155 155 dinars et ce, par l'émission de 392 160 actions nouvelles à souscrire en numéraire au prix de 25,500 dinars l'action, soit 5,000 dinars de nominal et 20,500 dinars de prime d'émission, à libérer intégralement à la souscription.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également fixé la date de jouissance des actions nouvelles au 1^{er} janvier 2021.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 294 du code des sociétés commerciales, la même Assemblée Générale Extraordinaire a délégué au Conseil d'Administration de la société tous les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser ladite augmentation de capital.

Droit préférentiel de souscription :

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société SMART, réunie le 05/11/2021, a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation du capital projetée au public à l'occasion de l'introduction en bourse des titres de la société au marché principal de la cote de la Bourse de Tunis. En conséquence de cette décision, les anciens actionnaires ont renoncé à leurs droits préférentiels de souscription dans l'augmentation de capital au profit de nouveaux souscripteurs. Cette renonciation se traduit par la suppression des droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

Actions offertes au public :

L'introduction de la société SMART TUNISIE se fera au moyen :

- **d'une Offre à Prix Ferme (OPF) de 1 568 616 actions**, représentant **71,43%** de l'offre au public et **21,69%** du capital de la société après augmentation, au prix de **25,500** dinars l'action, centralisée auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis et portant sur :
 - ✓ **280 110 actions nouvelles** émises dans le cadre d'une augmentation de capital de la société telle que décrite plus haut, représentant **3,87 %** du capital après réalisation de cette augmentation ; et
 - ✓ **1 288 506 actions anciennes** provenant de la cession par les actionnaires de la société d'actions anciennes, représentant **17,82 %** du capital après la réalisation de ladite augmentation.
- **d'un Placement Global de 627 480 actions**, représentant **28,57%** de l'offre au public et **8,68%** du capital de la société après augmentation (dont **515 430 actions anciennes** et **112 050 actions nouvelles** à souscrire dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire) auprès d'investisseurs désirant acquérir au minimum pour un montant de 250 614 dinars, centralisé auprès de TUNISIE VALEURS-Intermédiaire en Bourse-.

En réponse à l'offre, les intéressés souscriront exclusivement à **des quotités d'actions**. Chaque quotité est composée de **5 actions nouvelles à souscrire en numéraire et de 23 actions anciennes à acheter**. Ainsi l'offre porte sur l'acquisition par le public de **78 432 quotités**.

Le Placement Global sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme.

Les donneurs d'ordre dans le cadre du Placement Global s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de blocs dans les conditions suivantes :

- **Quel que soit le porteur des titres ;**
- **Après information préalable du CMF, et**
- **En respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs des titres.**

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage ci-dessus citées, préalablement fixées au vendeur et ce, pour la période restante.

Les donneurs d'ordre dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'OPF et inversement. Toutefois, les quotités non acquises dans le cadre du Placement Global pourraient être affectées à l'OPF et inversement.

En parallèle à cette offre, les actionnaires de SMART TUNISIE ont décidé de céder une partie de leurs actions au personnel du Groupe SMART. Cette cession portera sur 75 000 actions représentant 1,04% du capital de la société après augmentation, au prix de 12,750 Dinars l'action, soit une décote de 50% par rapport au prix de la présente OPF.

Les donneurs d'ordres dans le cadre du placement auprès du personnel n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'OPF et du Placement Global.

Les 75 000 actions offertes au personnel du Groupe SMART, seront placées exclusivement par l'intermédiaire en bourse Tunisie Valeurs et centralisées auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis qui procédera à la déclaration du résultat de ce placement.

Période de validité de l'offre

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du **13/12/2021** au **22/12/2021** inclus.

La réception des demandes d'acquisition dans le cadre du Placement Global se fera **à partir du 13/12/2021**. Etant entendu qu'à l'égard des investisseurs de ce placement, le Placement Global pourrait être clos par anticipation, sans préavis, et dans tous les cas au plus tard le **22/12/2021 inclus**.

Date de jouissance

Les actions nouvelles émises dans le cadre de cette offre porteront jouissance à partir du **1^{er} janvier 2021**.

Modalités de paiement du prix

Pour la présente Offre au public, le prix de l'action de la société SMART TUNISIE, tous frais, commissions, courtages et taxes compris a été fixé à **25,500 Dinars** aussi bien pour l'Offre à Prix Ferme que pour le Placement Global.

Le règlement des demandes d'acquisition par les donneurs d'ordres désirant acquérir des quotités d'actions de la société SMART TUNISIE dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en bourse au moment du dépôt de la demande d'acquisition. En cas de satisfaction partielle de la demande d'acquisition, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au donneur d'ordre dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

Le règlement des demandes d'acquisition par les investisseurs désirant acquérir des quotités d'actions de la société SMART TUNISIE dans le cadre du Placement Global s'effectue auprès de TUNISIE VALEURS, intermédiaire en Bourse, au comptant au moment du dépôt de la demande d'acquisition.

Etablissements domiciliataires

Tous les intermédiaires en bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes d'acquisition des quotités d'actions de la société SMART TUNISIE exprimées dans le cadre de de l'Offre à Prix Ferme.

Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse, est seule habilitée à recueillir, sans frais, les demandes d'acquisition de quotités d'actions SMART TUNISIE exprimées dans le cadre du Placement Global.

Le jour de dénouement de l'offre, le montant de l'augmentation de capital est versé dans le compte indisponible n° 08003000513201174746 ouvert auprès de la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT), Agence Centre d'Affaires de Tunis (51), conformément à l'état de dénouement espèces de TUNISIE CLEARING.

Mode de placement, de répartition des titres et modalités de satisfaction des ordres

L'opération proposée porte sur une diffusion dans le public de 2 196 096 actions, soit 30,37% du capital de la société après la réalisation de l'opération. L'introduction en Bourse se fera par le moyen de :

- ✓ Une Offre à Prix Ferme (OPF),
- ✓ Un Placement Global,

Comme suit :

	Nombre d'actions offertes	Montant en Dinars	% de l'Offre	% du Capital
Offre à Prix Ferme-OPF-	1 568 616	39 999 708	71,43%	21,69%
Placement Global	627 480	16 000 740	28,57%	8,68%
Total	2 196 096	56 000 448	100,00%	30,37%

Offre à Prix Ferme

Le Placement selon la procédure d'Offre à Prix Ferme, s'effectuera en termes de quotités d'actions composées de cinq (5) actions nouvelles et de vingt-trois (23) actions anciennes, soit un total de 56 022 quotités offertes, correspondant à 280 110 actions nouvelles et 1 288 506 actions anciennes.

Les 1 568 616 actions offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme (représentant 71,43% de l'offre au public et 21,69% du capital après augmentation) seront offertes à une seule catégorie, réservée aux :

- ✓ Personnes physiques et/ou morales tunisiennes, autres qu'institutionnels, sollicitant au minimum 5 quotités et au maximum 1 291 quotités,
- ✓ et aux institutionnels (tels que définis par l'article 39 alinéa 3 du Règlement General de la Bourse) tunisiens y compris les OPCVM sollicitant au minimum 100 quotités et au maximum 12 912 quotités.

Les OPCVM donneurs d'ordres dans le cadre de l'OPF doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tel que défini au niveau de l'article 29 de la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un même émetteur.

Etant précisé que les investisseurs qui auront à acquérir des quotités d'actions dans le cadre de l'OPF ne peuvent acquérir des quotités d'actions dans le cadre du Placement Global et inversement.

Identification des demandeurs

Les demandes d'acquisition doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en Bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandée et l'identité complète du donneur d'ordre.

L'identité complète du donneur d'ordre comprend :

- ✓ Pour les personnes physiques majeures tunisiennes : le nom, le prénom, la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale,
- ✓ Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal,
- ✓ Pour les personnes morales tunisiennes : la dénomination sociale complète et le numéro du Registre National des Entreprises,
- ✓ Pour les OPCVM : La dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire,
- ✓ Pour les institutionnels autres qu'OPCVM : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro du Registre National des Entreprises, s'il y a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF, et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR.

Toute demande d'acquisition ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement.

La demande d'acquisition doit porter sur :

- ✓ Un nombre de quotités qui ne peut être inférieur, pour les institutionnels (tels que définis par l'article 39 nouveau alinéa 3 du Règlement Général de la Bourse), à 100 quotités correspondant à 500 actions nouvelles et 2300 actions anciennes, ni supérieur à 12 912 quotités correspondant à 64 560 actions nouvelles et 296 976 actions anciennes (soit au plus 5% du capital social après augmentation du capital) ;
- ✓ Un nombre de quotités qui ne peut être inférieur, pour les non institutionnels, à 5 quotités correspondant à 25 actions nouvelles et 115 actions anciennes, ni supérieur à 1 291 quotités correspondant à 6 455 actions nouvelles et 29 693 actions anciennes (soit au plus 0,5% du capital social après augmentation de capital)

En tout état de cause, la quantité demandée par demandeur doit respecter la quantité minimale et maximale fixée.

En outre, les demandes d'acquisition pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de la demande d'acquisition. Tout non-respect de cette condition entraîne la nullité de la demande.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes d'acquisition reçues au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre la demande d'acquisition qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- ✓ Trois (3) demandes d'acquisition à titre de mandataire d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration, spécifique à la présente opération, dûment signé et légalisé.
- ✓ Un nombre de demandes d'acquisition équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande d'acquisition déposée auprès d'un seul intermédiaire en Bourse.

En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première, par le temps, sera acceptée par la commission de dépouillement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre de quotités demandées sera retenue.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre, notamment en matière de limitation des mandats et de couverture en fonds des demandes d'acquisition émanant de leurs clients.

L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

Mode de répartition des titres et modalités de satisfaction des demandes d'acquisition

Les quotités offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront offertes à une seule catégorie :

Catégorie	Nombre de Quotités	Nombre d'actions nouvelles	Nombre d'actions anciennes	Répartition en % du capital social après augmentation	Montant total en DT
Personnes physiques et/ou morales tunisiennes, autres qu'institutionnels, sollicitant au minimum 5 quotités et au maximum 1291 quotités ET Institutionnels tunisiens y compris les OPCVM sollicitant au minimum 100 quotités et au maximum 12912 quotités	56 022	280 110	1 288 506	21,69%	39 999 708
OPF (Total)	56 022	280 110	1 288 506	21,69%	39 999 708

Les demandes d'acquisition seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation déterminé par le rapport quantité offerte / quantité demandée et retenue.

Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement, sans que la part ne dépasse 5% du capital à l'issue de l'opération pour les institutionnels et 0,5% du capital de l'opération pour les non institutionnels.

Toutefois, les quotités non acquises dans le cadre de l'OPF peuvent être affectée au Placement Global.

Placement Global

Dans le cadre du Placement Global, 22 410 quotités soit 112 050 actions nouvelles et 515 430 actions anciennes représentant 28,57% de l'offre au public et 8,68% du capital de la société après augmentation de capital seront offertes à des investisseurs désirant acquérir au minimum pour un montant de 250 614 Dinars.

Catégorie	Nombre de Quotités	Nombre d'actions nouvelles	Nombre d'actions anciennes	Répartition en % du capital social après augmentation	Montant total en DT
Placement Global	22 410	112 050	515 430	8,68%	16 000 740

Les demandes d'acquisition seront centralisées auprès de Tunisie Valeurs-Intermédiaire en Bourse-.

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de blocs dans les conditions suivantes : -

- ✓ Quel que soit le porteur des titres ;
- ✓ Après information préalable du CMF, et
- ✓ Et en respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs des titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage ci-dessus citées, préalablement fixées au vendeur et ce, pour la période restante.

Les demandes d'acquisition doivent être nominatives et données par écrit à Tunisie Valeurs, intermédiaire en Bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandés, l'identité complète du donneur d'ordre (l'adresse, la nationalité, le numéro du Registre National des Entreprises) ainsi que la nature et les références des documents présentés justifiant la qualité d'institutionnels conformément à la réglementation en vigueur.

La demande d'acquisition doit porter sur un nombre de quotités qui ne doit pas être inférieur à 351 quotités correspondant à 1 755 actions nouvelles et 8 073 actions anciennes, soit l'équivalent d'un montant minimum de 250 614 Dinars, et qui ne peut être supérieur à 1 291 quotités correspondant à 6 455 actions nouvelles et 29 693 actions anciennes, soit un montant de 921 774 Dinars pour les non institutionnels, et ne peut être supérieur à 12 912 quotités correspondant à 64 560 actions nouvelles et 296 976 actions anciennes, soit un montant de 9 219 168 Dinars, pour les institutionnels.

En outre, les demandes d'acquisition par les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée précédant la date de la demande d'acquisition. Toute violation de cette condition entraîne la nullité de la demande d'acquisition.

Les donneurs d'ordre dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'OPF et inversement. Toutefois, les quotités non acquises dans le cadre du Placement Global pourraient être affectées à l'OPF.

Transmission des demandes et centralisation

Offre à Prix Ferme

Les intermédiaires en Bourse établissent un état récapitulatif des demandes d'acquisition reçus de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en Bourse transmettent à la BVMT les états des demandes selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Placement Global

A l'issue de l'opération de Placement, Tunisie Valeurs- Intermédiaire en Bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat de Placement Global au CMF et à la BVMT et ce, selon un modèle qui sera fixé par cette dernière.

Cet état doit être signé par les personnes habilitées de la société Tunisie Valeurs et comporter son cachet.

Ouverture des plis et dépouillement

Offre à Prix Ferme

Les états relatifs aux demandes d'acquisition données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT et de Tunisie Valeurs, intermédiaire en Bourse chargé de l'opération, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès-verbal à cet effet, à soumettre à la commission de dépouillement.

Placement Global

L'état récapitulatif relatif aux demandes d'acquisition données dans le cadre du Placement Global sera communiqué sous pli fermé par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement. La commission procédera à la vérification de l'état (notamment l'absence d'acquisition dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme) et établira un procès-verbal à cet effet.

Déclaration des résultats

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes d'acquisition données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et la vérification de l'état relatif aux demandes d'acquisition données dans le cadre du Placement Global, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'offre. En cas de suite positive, soit diffusion de 30% du capital auprès du public, l'avis précisera par intermédiaire le nombre de quotités attribuées, les demandes d'acquisition retenues et la réduction éventuelle dont les demandes d'acquisition seront frappées.

Règlement des espèces et livraison des titres

Au cas où l'offre au public connaîtrait une suite favorable, soit diffusion de 30% du capital auprès du public, la BVMT communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire en bourse, l'état détaillé de ses demandes d'acquisition retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Chaque intermédiaire en bourse est tenu d'envoyer à TUNISIE CLEARING les ordres de ségrégation des quantités acquises retenues par catégorie d'avoir et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de TUNISIE CLEARING. Le règlement des espèces et la livraison de titres seront effectués trois (3) jours ouvrables après la date de résultat de l'Offre, via la compensation de TUNISIE CLEARING.

Tunisie Clearing a attribué en date du 29 novembre 2021 aux actions anciennes de la société SMART TUNISIE le code ISIN TNQPQXR0DTH8.

Tunisie Clearing a attribué en date du 29 novembre 2021 aux actions nouvelles de la société SMART TUNISIE le code ISIN TNDKW1R17SN1.

La société SMART TUNISIE s'engage à demander la prise en charge de ses actions nouvelles et anciennes par TUNISIE CLEARING dès la réalisation définitive de l'augmentation du capital en numéraire. Ainsi, les opérations de règlement livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par la BIAT.

Cotation des titres

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché principal de la cote de la Bourse de Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié aux Bulletins Officiels de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis et du Conseil du Marché Financier.

Toutefois, la cotation des actions nouvelles ne démarrera qu'à compter de la date de réalisation de l'augmentation du capital conformément à la loi. Ainsi, les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis sur le bulletin officiel de la BVMT.

Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité pour une période de 12 mois à partir de la date d'introduction en Bourse des actions de la société SMART TUNISIE, a été établi entre Tunisie Valeurs-Intermédiaire en bourse-, et certains actionnaires de référence (Messieurs Abdelwaheb ESSAFI, Mahmoud BOUDEN et Mohamed Toufik BEN KHEMIS) portant sur un montant de 10 000 000 dinars et 196 078 actions. Ce contrat a été confié à l'intermédiaire en bourse Tunisie Valeurs.

Régulation du cours boursier

Les actionnaires de la société SMART TUNISIE se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir auprès de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier, et ce conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le contrat de régulation sera confié à Tunisie Valeurs Intermédiaire en Bourse.

Un prospectus d'Offre à Prix Ferme –OPF– , de Placement Global et d'admission au marché Principal de la cote de la Bourse visé par le Conseil du Marché Financier sous le numéro 21-1062 en date du 30 novembre 2021, est mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la société SMART Tunisie , 9 Bis impasse n°3 rue 8612 ZI, Charguia 1, 2035 Tunis, de Tunisie Valeurs -Intermédiaire en Bourse- chargé de l'opération, sis à Immeuble Integra Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène et sur le site Internet du CMF : www.cmf.tn .

COMMUNIQUÉ DU CMF

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID 19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID 19.

بلاغ الشركات

معلومات ما بعد الجلسة العامة العادية

شركة اريج المدينة

مقرها الاجتماعي : 3 نهج القصر - المدينة العتيقة - صفاقس.

إثر انعقاد الجلسة العامة العادية بتاريخ 27 نوفمبر 2021 تنشر شركة اريج المدينة ما يلي:

- ♦ القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية
- ♦ الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية.
- ♦ قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص النتيجة المحاسبية.
- ♦ قائمة أعضاء مجلس الإدارة .

1. القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية :

القرار الأول:

صادقت الجلسة على الانعقاد المتأخر للجلسة العامة العادية لسنة 2020 و على الإجراءات التي تم بها الاستدعاء لهذه الجلسة .

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

القرار الثاني: المصادقة على القوائم المالية و على قائمة إحصاء مكاسب الشركة

بعد الاستماع لتقرير التصرف و التقرير العام لمراقب الحسابات الذي يصادق على صحة و مصداقية الحسابات السنوية للشركة, تصادق الجلسة العامة للشركاء على القوائم المالية المتكونة من الموازنة و قائمة النتائج و جدول التدفقات النقدية و الإيضاحات حول القوائم المالية المتعلقة بالسنة المالية 2020 و على قائمة إحصاء مكاسب الشركة.

كما تصادق الجلسة العامة أيضا على الاختيارات و الطرق المحاسبية المتبعة لإعداد هذه القوائم المالية و على ما جاء بها من عمليات أفرزت إلى حد تاريخ قفل حسابات سنة 2020 مجموع موازنات يساوي 3 476 373 ديناراً و على ربح صافي يساوي 55 647 ديناراً.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

القرار الثالث: تبويب النتائج

بعد أن لاحظت الجلسة العامة أن حسابات السنة المقفولة في 2020/12/31 نتج عنها ربح يساوي 55 647 ديناراً قررت الجلسة العامة تبويبها ضمن النتائج المؤجلة.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

القرار الرابع: المصادقة على الاتفاقات المنظمة المنصوص عليها بالفصل 200 من مجلة الشركات التجارية
بعد الإطلاع على تقرير التصرف وعلى التقرير الخاص لمراقب الحسابات حول الاتفاقات المنظمة المنصوص عليها
بالفصل 200 من مجلة الشركات التجارية, تصادق الجلسة العامة على كل الاتفاقات المنصوص عليها بهذه التقارير.
تمت المصادقة على هذا القرار بالاجماع

القرار الخامس: تبرئة ذمة أعضاء مجلس الإدارة
تبرئ الجلسة العامة للشركاء ذمة أعضاء مجلس الإدارة تبرئة تامة و نهائية و بدون أي احتراز بعنوان تصرفهم طيلة
السنة التي قفلت حساباتها في 2020/12/31.
تمت المصادقة على هذا القرار بالاجماع

القرار السادس: تبرئة ذمة الرئيس
تبرئ الجلسة العامة للشركاء ذمة الرئيس تبرئة تامة و نهائية و بدون أي احتراز بعنوان تصرفه طيلة السنة التي قفلت
حساباتها في 2020/12/31.
تمت المصادقة على هذا القرار بالاجماع

القرار السابع: تبرئة ذمة المدير العام
تبرئ الجلسة العامة للشركاء ذمة المدير العام تبرئة تامة و نهائية و بدون أي احتراز بعنوان تصرفه طيلة السنة التي
قفلت حساباتها في 2020/12/31.
تمت المصادقة على هذا القرار بالاجماع

القرار الثامن:
أعطت الجلسة العامة جميع النفوذ لحامل نسخة من هذا المحضر للقيام بكل إجراءات التسجيل والإيداع والإشهار التي
يستوجبها القانون.
تمت المصادقة على هذا القرار بالاجماع

2. الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية:**BILAN**

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	2020	2019
Actifs	3 476 373	3 479 388
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>	<u>1 238 626</u>	<u>1 034 700</u>
Actifs Immobilisés		
Immobilisations incorporelles (amortissements immobilisations incorporelles)	-	-
Immobilisations corporelles (amortissements immobilisations corporelles)	1 254 160 15 534	1 042 271 7 571
Immobilisations financières (provisions immobilisations financières)	-	-
Autres actifs non courants	-	-
<u>ACTIFS COURANTS</u>	<u>2 237 747</u>	<u>2 444 688</u>
Stocks (provisions sur stock)	-	-
Clients et comptes rattachés (provisions clients et comptes rattachés)	-	-
Autres actifs courants (provisions autres actifs courants)	105 068 -	64 548 -
Placements et autres actifs financiers	1 024 117	2 032 310
Liquidités et équivalents de liquidités	1 108 562	347 830

BILAN

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	2020	2019
Capitaux propres et Passifs	3 476 373	3 479 388
Capitaux propres		
<i>Capital social</i>	3 500 000	3 500 000
<i>Réserves légales</i>	-	-
<i>Réserves statutaires</i>	-	-
<i>Réserve spéciale pour réinvestissement</i>	-	-
<i>Résultats reportés</i>	(47 124)	(102 770)
<u><i>Total des capitaux propres avant résultat</i></u>	<u>3 397 230</u>	<u>3 378 564</u>
<i>Résultat de l'exercice</i>		
<u><i>Total des capitaux propres après affectation</i></u>	<u>3 452 876</u>	<u>3 397 230</u>
Passifs	23 497	82 158
<u><i>PASSIFS NON COURANTS</i></u>		
<i>Emprunts</i>	-	-
<u><i>PASSIFS COURANTS</i></u>		
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	11 888	8 013
<i>Autres passifs courants</i>	11 609	74 145
<i>Concours bancaires & autres passifs financiers</i>	-	-

3. قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص النتيجة المحاسبية:

	Capital	Réserve légale	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2020 Avant affectation	3 500 000	0	-102 770	5 5 647	3 452 876
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 27/11/2021		140	5 5 647	-5 5 647	0
Dividendes distribués					0
Soldes au 31/12/ 2020 Après affectation	3 500 000	140	-47 124	0	3 452 876

4. قائمة أعضاء مجلس الإدارة :

Nom	Date expiration du mandat	Activité principale	Autres mandats
Amin Sellami	2022	Gérant AS Courtage	
Kmar Fendri	2022	Directrice financière Ecrin Plast	
Mehdi Charfi	2022	Directeur d'investissement SPE Capital	- Amanys Pharma (Maroc) - Future Pharmaceutical Industries (Egypt) - SPE Capital (Mauritus) - SPE Capital (Egypt)
Moez Regayeg	2022	DGA Sopal	- SOPAL - BIZERTA AGRI INDISTRY
Mondher Ayadi	2022	Président CITI SYSTEM	
Mourad Fendri	2022	Architecte	
Slim Bouzguenda	2022	Directeur La Paix	- Nafco - Intigo - Sopal - Evey Technologies - Level 1

بلاغ الشركات

الوائح المصادق عليها خلال الجلسة العامة الخارقة للعادة

البنك العربي لتونس

مقرها: بتونس 9 نهج الهادي نويرة

إثر انعقاد الجلسة العامة الخارقة للعادة بتاريخ 26 نوفمبر 2021 ينشر البنك العربي لتونس مايلي :

اللائحة الأولى: الرجوع في ترخيص بالزيادة في رأس المال والتفويض المرتبط بها

تقرر الجلسة العامة الخارقة للعادة على ضوء تقرير مجلس الإدارة الرجوع في الترخيص في الزيادة في رأس المال موضوع المدوالة المؤرخة في 28 أفريل 2021 وكذلك التفويض المرتبط بها المسند لمجلس الإدارة.

نتائج التصويت:

- تم التصويت على هذه اللائحة بأغلبية ثلثي أصوات المساهمين الحاضرين أو الممثلين.
- ولم يعترض ولم يحتفظ أي من المساهمين الحاضرين أو الممثلين على هذه اللائحة.

اللائحة الثانية: قرار ترفيع رأس المال بإصدار شهادات استثمار وشهادات حق اقتراع

بعد ان عاينت الجلسة العامة الخارقة للعادة أن كامل رأس المال البالغ حاليا مائة مليون دينار (100.000.000 د. ت) محرر بالكامل وعلى ضوء تقرير مجلس الإدارة وتقرير مراقب الحسابات تقرر الزيادة في رأس المال بمبلغ ثمانية وعشرين مليون دينار (28.000.000 د. ت) للترفيح فيه من مبلغ مائة مليون دينار إلى مائة وثمانية وعشرين مليون دينار وذلك بإصدار ثمانية وعشرين مليون شهادة استثمار بقيمة اسمية قدرها دينار واحد لكل شهادة استثمار.

يتم إصدار شهادات الاستثمار بسعر الواحدة قدره دينارين اثنين وخمسمائة مليم (2,500 د.ت) أي بعلاوة إصدار بمبلغ دينار واحد وخمسمائة مليم (1,500 د.ت) لكل شهادة استثمار.

يتم تحرير شهادات الاستثمار بالكامل عند الإكتتاب.
يتم تحرير شهادات الاستثمار عن طريق دفعات نقدية.

يتم إنشاء شهادات الاستثمار بانتفاع بداية من غرة جانفي 2022 أيا كان تاريخ تحقيق الزيادة في رأس المال.
يتم إنشاء شهادات حق اقتراع بنفس النسبة مع شهادات الاستثمار أي ثمانية وعشرون مليون (28.000.000) شهادة حق اقتراع. مثلما يقتضيه القانون فإن شهادات الاستثمار هي أوراق مالية قابلة للتداول بنفس شروط تداول الأسهم العادية. تمثل شهادات الاستثمار الحقوق المالية المتعلقة بالأسهم وتعطي الحق:

- الحصة في المرباح التي تقرر الجلسة العامة توزيعها،
- حق الأولوية في الإكتتاب عند الزيادة نقداً في رأس المال وكذلك عند إصدار رفاع قابلة للتحويل إلى أسهم، وهذا الحق قابل للتداول بنفس شروط تداول شهادات الاستثمار،
- حق اسناد أسهم مجانية في صورة الزيادة في رأس المال بإدماج الإحتياطيات أو علاوات أو مرباح،
- الحق في استرجاع المساهمة أثناء مدة الشركة أو بعد الحل والتصفية،
- الحق في فاضل التصفية.

في حالة الترفيع في رأس المال نقدا يقع إصدار شهادات استثمار وشهادات حق اقتراع جديدة بعدد يسمح بالإبقاء على نفس نسبة الأسهم العادية وشهادات حق الاقتراع قبل عملية الترفيع مع اعتبار أن عملية الترفيع في رأس المال ستنجز كلياً. ويتمتع مالكو شهادات الاستثمار في حدود نسبة السندات التي يملكونها، بحق أفضلية الإكتتاب في الشهادات الجديدة ويمكن لهم التنازل عن هذا الحق خلال جلسة خاصة تدعى وتتعدد حسب قواعد الجلسة العامة الخارقة للعادة. ويوزع مجلس الإدارة أو هيئة الإدارة الجماعية شهادات الاستثمار غير المكتتبه ويقع تقييم إنجاز عملية الترفيع في رأس المال بالنظر لقسط الأسهم المكتتبه.

يجب إحداث شهادات جديدة وإسنادها مجاناً لمالكي الشهادات القديمة، وذلك في حالة توزيع أسهم مجانية في حدود عدد الأسهم الجديدة المسندة لمالكي الأسهم القديمة، ما لم يحصل تنازل لفائدة مجموع المالكين أو لفائدة البعض منهم.

يتمتع حاملو شهادات الاستثمار بحق أولوية في صورة التخفيض في رأس المال وكذلك في صورة عرض الشركة الشراء. يتمتع حاملو شهادات الاستثمار بحق الحصول على الوثائق بنفس الشروط التي يتمتع بها حاملو الأسهم العادية ويجوز لهم طلب تعيين خبير تصرف.

يجتمع حاملو شهادات الاستثمار في جلسة خاصة.

تنظر الجلسة الخاصة في حذف حق الأولوية في الاكتتاب في صورة الزيادة في رأس المال نقداً أو في صورة إصدار رفاع قابلة للتحويل إلى أسهم. كما تنظر أيضاً في مشاريع الاندماج.

لا يؤدي رفض الجلسة الخاصة التصويت لفائدة مشروع الاندماج إلى منع العملية التي تتم إلى آخرها. ويتم استبدال السندات التي تصدرها الشركة المدمجة بسندات الشركة المستوعبة.

تدعى الجلسة الخاصة وتنعقد وفق أحكام المنظمة للجلسة العامة الخارقة للعادة للمساهمين.

يتم إنشاء سندات حق اقتراع بنفس نسبة شهادات الاستثمار.

توزع سندات حق الاقتراع المنجزة عن الترفيع في رأس المال بين حاملي الأسهم سواء اكتتبوا أم لا بشهادات استثمار وذلك بما يساوي حقوقهم إلا في صورة تنازلهم لفائدة بعض المالكين أو لفائدة واحد منهم.

يجب أن تكون شهادة حق الاقتراع إسمية. ولا يمكن تحويل ملكيتها إلا في حالة الميراث أو الهبة أو في حالة اندماج الشركة أو تقسيمها أو عندما تكون مرفقة بشهادة الاستثمار.

في حالة إحالة شهادة استثمار لمالك شهادة حق اقتراع تسترجع تركيبة السهم بصفة كاملة .

في غير صورة الإحالة مثلما سبق التنصيص عليه، لا ينجر عن المسك في الآن نفسه لشهادة استثمار ولشهادة حق اقتراع استرجاع تركيبة السهم بصفة كاملة غير انه يجوز للماسك أن يصرح للشركة بقراره باسترجاع تركيبة السهم.

وفي صورة ما استرجع السهم تركيبته يجب على المالك أن يقوم بالتصريح المستوجب للشركة ولبورصة الأوراق المالية بتونس ولهيئة السوق المالية.

تمثل شهادة حق الاقتراع الحقوق غير المالية المتعلقة بالسهم. تعطي الحق في الولوج للجلسات العامة والمشاركة في النقاش والتصويت في جميع نقاط جدول الأعمال بما في ذلك توزيع المرباح. القواعد التي تستثني حق الاقتراع وتنظمه المنطبقة على الأسهم تنطبق بالمثل على شهادات الاستثمار.

تعطي كل شهادة حق اقتراع الحق في صوت واحد.

نتائج التصويت:

- تم التصويت على هذه اللائحة بأغلبية ثلثي أصوات المساهمين الحاضرين أو الممثلين.
- ولم يعترض ولم يحتفظ أي من المساهمين الحاضرين أو الممثلين على هذه اللائحة.

اللائحة الثالثة: حذف حق الأولوية في الإكتتاب

تصادق الجلسة العامة الخارقة للعادة على تقرير مجلس الإدارة والتقرير الخاص لمراقب الحسابات وتقرر حذف حق المساهمين في الأولوية في الإكتتاب وتخصص الإكتتاب في جميع شهادات الاستثمار، وعددها ثمانية وعشرون مليون، لفائدة البنك العربي مقره في عمان الأردن.

نتائج التصويت:

- تم التصويت على هذه اللائحة بأغلبية ثلثي أصوات المساهمين الحاضرين أو الممثلين.
- ولم يعترض ولم يحتفظ أي من المساهمين الحاضرين أو الممثلين على هذه اللائحة.

اللائحة الرابعة: امتياز خاص

بشرط تعليقي تحقيق الزيادة في رأس المال، تقرر الجلسة العامة الخارقة للعادة على ضوء تقرير مجلس الإدارة وتقرير مراقب المساهمات المؤرخ بتاريخ 9 نوفمبر 2021و المعين بموجب إذن على العريضة من رئيس المحكمة الابتدائية بتونس منح البنك

العربي بوصفه مكتتبا لثمانية وعشرين مليون شهادة استثمار طبق اللائحتين أعلاه امتيازاً خاصاً يتمثل في حق أولوية لشراء الشركة ثمانية وعشرين مليون شهادة استثمار في صورة صدور قرار من الجلسة العامة الخارقة للعادة وفقاً لأحكام الفصل 88 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 المتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية وفي صورة قرار تخفيض في رأس المال باسترجاع المساهمات.

نتائج التصويت:

- تم التصويت على هذه اللائحة بأغلبية ثلثي أصوات المساهمين الحاضرين أو الممثلين الذين لهم حق التصويت، أي دون احتساب أسهم البنك العربي الذي لا يشارك في التصويت.
- ولم يعترض ولم يحتفظ أي من المساهمين الحاضرين أو الممثلين الذين لهم حق التصويت على هذه اللائحة.

اللائحة الخامسة: تحويل العقد التأسيسي تبعاً لذلك

تبعاً للوائح السابقة وبشرط تحقيق الزيادة في رأس المال، تقرر الجلسة العامة الخارقة للعادة تنقيح الفصل 7 من العقد التأسيسي وإضافة الفصل 17 مكرر للعقد التأسيسي كما يلي:

الفصل 7 (جديد): رأس المال

حدد رأس المال بمبلغ مائة وثمانية وعشرين مليون دينار (128.000.000 د.ت).
يقسم رأس المال إلى مائة مليون دينار (100.000.000 د.ت) سهم عادي وثمانية وعشرين مليون شهادة استثمار بقيمة اسمية قدرها دينار واحد لكل ورقة مالية.

الفصل 17 (مكرر) شهادات استثمار وشهادات حق اقتراع

يمكن للجلسة العامة الخارقة للعادة على ضوء تقرير من مجلس الإدارة وتقرير من مراقب الحسابات أن تقرر تجزئة الأسهم إلى سندانين مختلفين:

- شهادة استثمار،
- شهادة حق اقتراع.

يمكن إحداث شهادات الاستثمار إما نتيجة تجزئة أسهم موجودة أو عند الترفيع في رأس المال مهما كانت طريقة الترفيع المعتمدة. لا يمكن أن تمثل شهادات الاستثمار أكثر من ثلث رأس مال الشركة. كما يمكن إحداث شهادات الاستثمار وأسهم ذات الأولوية في الأرباح على ألا يتجاوز مجموع الصنفين تسعة وأربعين بالمائة من رأس مال الشركة.

يعرض إحداث شهادات الاستثمار وشهادات حق الاقتراع على جميع مالكي الأسهم في آن واحد وبنسبة تعادل حصتهم في رأس المال وذلك في حالة تجزئة الأسهم الموجودة.

ويوزع ما تبقى من إمكانيات إحداث الشهادات غير الممنوحة في نهاية أجل تحدده الجلسة العامة الخارقة للعادة بين مالكي الأسهم الذين طلبوا الانتفاع بهذا التوزيع الإضافي بنسبة تعادل حصتهم في رأس المال وفي حدود مطالبهم.

ويتولى مجلس الإدارة أو هيئة الإدارة الجماعية إثر ذلك توزيع الكمية الباقية المحتملة.

يتم إنشاء سندات حق اقتراع بنفس نسبة شهادات الاستثمار.

مثلما يقتضيه القانون فإن شهادات الاستثمار هي أوراق مالية قابلة للتداول بنفس شروط تداول الأسهم العادية.

تمثل شهادات الاستثمار الحقوق المالية المتعلقة بالأسهم وتعطي الحق:

- الحصة في المرباح التي تقرر الجلسة العامة توزيعها،
- حق الأولوية في الاكتتاب عند الزيادة نقداً في رأس المال وكذلك عند إصدار رقاع قابلة للتحويل إلى أسهم، وهذا الحق قابل للتداول بنفس شروط تداول شهادات الاستثمار،
- حق اسناد أسهم مجانية في صورة الزيادة في رأس المال بإدماج الإحتياطيات أو علاوات أو مرباح،
- الحق في استرجاع المساهمة أثناء مدة الشركة أو بعد الحل والتصفية،
- الحق في فاضل التصفية.

في حالة الترفيع في رأس المال نقداً يقع إصدار شهادات استثمار وشهادات حق اقتراع جديدة بعدد يسمح بالإبقاء على نفس نسبة الأسهم العادية وشهادات حق الاقتراع قبل عملية الترفيع مع إعتبار أن عملية الترفيع في رأس المال ستنجز كلياً. ويتمتع مالكو شهادات الاستثمار في حدود نسبة السندات التي يملكونها، بحق أفضلية الاكتتاب في الشهادات الجديدة ويمكن لهم التنازل عن هذا الحق خلال جلسة خاصة تدعى وتنعقد حسب قواعد الجلسة العامة الخارقة للعادة. ويوزع مجلس الإدارة أو هيئة الإدارة الجماعية

شهادات الاستثمار غير المكتتبه ويقع تقييم إنجاز عملية الترفيع في رأس المال بالنظر لقسط الأسهم المكتتبه. وتمنح شهادات حق الاقتراع المحدثه مع شهادات الاستثمار الجديدة لمالكي شهادات حق الاقتراع القديمة في حدود نسبة حقوقهم، باستثناء حالة تنازلهم لفائدة مجموع المالكين أو لفائدة البعض منهم. يقدر تحقيق عملية الترفيع في رأس المال بنسبة الأسهم المكتتبه.

يجب إحداث شهادات جديدة وإسنادها مجانا لمالكي الشهادات القديمة وذلك في حالة توزيع أسهم مجانية في حدود عدد الأسهم الجديدة المسندة لمالكي الأسهم القديمة، ما لم يحصل تنازل لفائدة مجموع المالكين أو لفائدة البعض منهم.

يتمتع حاملو شهادات الاستثمار بحق اولوية في صورة التخفيض في رأس المال وكذلك في صورة عرض الشركة للشراء،

يتمتع حاملو شهادات الاستثمار بحق الحصول على الوثائق بنفس الشروط التي يتمتع بها حاملو الأسهم العادية ويجوز لهم طلب تعيين خبير تصرف. لا يمكن لحاملي شهادات الاستثمار، بهذه الصفة، طلب إدراج مشاريع قرارات في جدول أعمال الاجتماعات العامة، ولا يمكنهم اتخاذ اجراءات جماعية ضد المديرين، في حين يمكنهم اتخاذ اجراءات شخصية، كما يمكنهم في كل الاحيان طلب تعيين خبير تصرف.

يجتمع حاملو شهادات الاستثمار في جلسة خاصة.

تنظر الجلسة الخاصة في حذف حق الأولوية في الاكتتاب في صورة الزيادة في رأس المال نقدا أو في صورة إصدار رقاع قابلة للتحويل إلى أسهم، كما تنظر أيضا في مشاريع الاندماج.

تدعى الجلسة الخاصة وتنعقد وفق الأحكام المنظمة للجلسة العامة الخارقة للعادة للمساهمين.

يتم إنشاء سندات حق اقتراع بنفس نسبة شهادات الاستثمار.

توزع سندات حق الاقتراع المنجرة عن الترفيع في رأس المال بين حاملي الأسهم سواء اكتتبوا أم لا بشهادات استثمار وذلك بما يساوي حقوقهم إلا في صورة تنازلهم لفائدة بعض المالكين أو لفائدة واحد منهم.

يجب أن تكون شهادة حق الاقتراع إسمية. ولا يمكن تحويل ملكيتها إلا في حالة الميراث أو الهبة أو في حالة اندماج الشركة أو تقسيمها أو عندما تكون مرفقة بشهادة الاستثمار.

في حالة إحالة شهادة استثمار لمالك شهادة حق اقتراع تسترجع تركيبة السهم بصفة كاملة .

في غير صورة الإحالة مثلما سبق التنصيص عليه، لا ينجر عن المسك في الآن نفسه لشهادة استثمار ولشهادة حق اقتراع استرجاع تركيبة السهم بصفة كاملة غير انه يجوز للماسك أن يصرح للشركة بقراره باسترجاع تركيبة السهم.

وفي صورة ما استرجع السهم تركيبته يجب على المالك أن يقوم بالتصريح المستوجب للشركة ولبورصة الأوراق المالية بتونس ولهية السوق المالية.

تمثل شهادة حق الاقتراع الحقوق غير المالية المتعلقة بالسهم. تعطي الحق في الولوج للجلسات العامة والمشاركة في النقاش والتصويت في جميع نقاط جدول الأعمال بما في ذلك توزيع المرباح. القواعد التي تستثني حق الاقتراع وتنظمه المنطبقة على الأسهم تنطبق بالمثل على شهادات الاستثمار.

تعطي كل شهادة حق اقتراع الحق في صوت واحد.

نتائج التصويت:

- تم التصويت على هذه اللائحة بأغلبية ثلثي أصوات المساهمين الحاضرين أو الممثلين.
- ولم يعترض ولم يحتفظ أي من المساهمين الحاضرين أو الممثلين على هذه اللائحة.

اللائحة السادسة: تفويض للقيام بالإجراءات

تفوض الجلسة العامة كامل الصلاحيات لحامل أصل أو نسخة أو مقتطف من هذا المحضر للقيام بجميع الشكليات القانونية.

نتائج التصويت:

- تم التصويت على هذه اللائحة بأغلبية ثلثي أصوات المساهمين الحاضرين أو الممثلين.
- ولم يعترض ولم يحتفظ أي من المساهمين الحاضرين أو الممثلين على هذه اللائحة.

AVIS DES SOCIÉTÉS

**AUGMENTATION DE CAPITAL PAR EMISSION DE CERTIFICATS D'INVESTISSEMENT
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**

ARAB TUNISIAN BANK -ATB-

Société Anonyme au Capital de 100.000.000 DT

Siège Social :9, rue HédiNouira-Tunis-

Identifiant Unique au RNE : 0014161 Q

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION

L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Arab Tunisian Bank -ATB- tenue le 26 novembre 2021 a décidé d'augmenter le capital de la banque en numéraire, d'un montant de **28 000 000 dinars**, pour le porter **de 100 000 000 de dinars à 128 000 000 de dinars** et ce, par l'émission de **28 000 000 certificats d'investissement** d'une valeur nominale d'un dinar chacun.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires et de réserver la souscription de la totalité des 28 000 000 certificats d'investissement à émettre, à l'ARAB BANK dont le siège est sis à Amman, Jordanie.

Corrélativement à l'émission des certificats d'investissement, 28 000 000 certificats de droits de vote seront créés et attribués aux actionnaires détenteurs des 100 000 000 actions composant le capital de l'ATB et ce, au prorata de leurs droits.

Cette augmentation de capital est réservée exclusivement à l'ARAB BANK. L'ATB n'aura pas recours, lors de cette augmentation, aux procédures et démarches de publicité prévues pour les opérations par appel public à l'épargne.

CARACTERISTIQUES DE L'EMISSION

But de l'émission

Cette augmentation de capital permettra à l'ATB :

- ✓ de renforcer ses fonds propres avant la fin de l'année 2021 en vue de la mise en œuvre de ses plans de développement pendant la période post-Covid 19, sans modifier les pourcentages de contrôle sur les droits de vote,
- ✓ d'assurer une marge confortable par rapport au minimum exigé pour le ratio TIER 1 (ratio de solvabilité).

Montant

Le capital sera augmenté de 28 000 000 de dinars et ce, par l'émission de 28 000 000 certificats d'investissement d'une valeur nominale d'un dinar chacun, à souscrire en numéraire et dont l'intégralité de la souscription sera réservée à l'ARAB BANK. Ainsi, le capital passera de 100 000 000 de dinars à 128 000 000 de dinars.

Droit préférentiel de souscription

L'Assemblée Générale Extraordinaire, sur rapport du conseil d'administration et du rapport spécial du commissaire aux comptes, qu'elle a approuvés, a décidé de réserver l'augmentation de capital par l'émission de certificats d'investissement à l'ARAB BANK. En conséquence, les anciens actionnaires ont renoncé à leurs droits préférentiels de souscription pour la totalité de cette augmentation de capital au profit de cette dernière. Cette renonciation se traduit par la suppression des droits préférentiels de souscription.

Prix d'émission

Les certificats d'investissement de nominal 1 dinar à souscrire en numéraire, seront émis au **prix unitaire de 2,500 dinars**, soit avec une prime d'émission de 1,500 dinar par certificat d'investissement.

Le prix d'émission est libéré intégralement à la souscription.

Période de souscription

Le délai de souscription est de 10 jours qui commence à courir à partir de la date de parution au Journal Officiel de la République Tunisienne de la notice d'information relative à l'augmentation du capital.

Les souscriptions peuvent être clôturées avant l'expiration de ce délai en cas de souscription intégrale.

Lieu de souscriptions et de versements

Les souscriptions et les versements seront reçus au siège social de l'ATB sise 9, rue Hédi Nouria -Tunis-.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans le compte indisponible réservé à l'augmentation de capital en numéraire de l'ATB ouvert à l'agence centrale ATB située à Tunis au 9, rue Hédi Nouria -Tunisie-, sous le numéro 0100 1020 1192 0218 5306.

Jouissance

Les 28 000 000 certificats d'investissement à émettre porteront jouissance à partir du 1^{er} janvier 2022 et ce, quel que soit la date de réalisation de l'augmentation du capital.

Création de certificats de droits de vote

Corrélativement à l'émission des certificats d'investissement, 28 000 000 certificats de droits de vote seront créés et répartis entre les actionnaires détenteurs des 100 000 000 actions composant le capital de l'ATB, au moment de l'émission des certificats d'investissements et ce, en proportion de leurs parts dans le capital.

Structure du capital avant et après augmentation de capital

	Avant augmentation du capital					Après augmentation du capital				
	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	Nombre de certificats d'investissement	En % du capital	En % des droits de vote	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	Nombre de certificats d'investissement	En % du capital	En % des droits de vote
Arab Bank	64 237 521	64 237 521	0	64,24%	64,24%	64 237 521	82 224 027	28 000 000	72,06%	64,24%
Autres actionnaires	35 762 479	35 762 479	0	35,76%	35,76%	35 762 479	45 775 973	0	27,94%	35,76%
Total	100 000 000	100 000 000	0	100,00%	100,00%	100 000 000	128 000 000	28 000 000	100,00%	100,00%

RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES

Droits attachés aux valeurs mobilières

Chaque certificat d'investissement émis donne les mêmes droits pécuniaires attachés à l'action.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la loi.

Il est rappelé que le certificat d'investissement ne donne pas droit au vote aux assemblées générales des actionnaires.

Régime fiscal applicable

Les dividendes des actions et des certificats d'investissement sont soumis à l'impôt selon la réglementation fiscale en vigueur.

Prise en charge par Tunisie Clearing

Les 28 000 000 certificats d'investissement émis seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN n° «TN5FHQVZSMV7» à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION					
<i>SICAV OBLIGAIRES DE CAPITALISATION</i>					
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	198,834	207,951	207,981
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	135,663	142,460	142,482
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	113,878	118,854	118,870
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	121,243	127,863	127,883
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	118,816	124,185	124,203
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	116,618	123,759	123,779
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	114,359	119,364	119,380
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	46,744	48,280	48,288
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	33,122	34,719	34,724
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	112,226	117,907	117,927
<i>FCP OBLIGAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>					
11 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	17,534	18,380	18,383
12 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	126,004	129,952	129,962
13 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,178	1,192	1,192
14 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	118,928	124,737	124,753
15 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,622	12,150	12,152
16 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	166,484	175,200	175,227
17 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,578	12,058	12,059
18 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,477	99,627	99,643
19 ATTJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTJARI GESTION	23/08/21	-	101,683	101,701
<i>FCP OBLIGAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
20 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,846	1,940	1,942
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>					
21 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	63,361	65,696	65,702
22 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	132,558	138,257	138,013
23 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	105,737	108,620	108,077
24 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	105,648	110,764	110,781
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>					
25 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	135,529	138,906	138,341
26 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	519,152	532,226	530,739
27 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,683	137,767	136,479
28 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,397	172,904	172,652
29 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	95,444	98,776	97,718
30 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	125,190	130,598	130,494
31 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	160,682	173,876	172,394
32 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	143,868	152,993	152,356
33 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	22,000	23,238	23,088
34 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	91,681	90,646	90,532
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
35 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2147,555	2236,458	2231,734
36 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	125,405	131,364	131,048
37 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	211,191	221,959	221,943
38 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,820	3,013	3,010
39 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,535	2,700	2,696
40 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	67,913	65,341	65,283
41 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,276	1,331	1,332
42 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,203	1,248	1,244
43 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,178	1,230	1,224
44 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	112,701	110,395	111,090
45 AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
46 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1142,671	1206,301	1197,271
47 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	13,228	13,335
48 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	9,852	10,683	10,637
49 FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	-	11,762	11,804
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>					
50 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	86,094	88,894	88,154
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
51 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,226	1,314	1,314

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
52 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/21	4,548	109,386	109,269	109,282	
53 AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	31/05/21	3,712	100,933	101,258	101,271	
54 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	14/09/21	5,309	107,696	107,363	107,380	
55 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5,398	104,918	104,615	104,631	
56 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	28/05/21	6,883	107,234	106,535	-	
57 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	109,726	109,427	109,443	
58 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	21/05/21	5,277	106,230	106,025	106,040	
59 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/05/21	4,821	103,279	103,084	103,099	
60 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/06/21	2,630	102,962	103,015	103,022	
61 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/04/21	5,706	107,119	106,646	106,662	
62 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,306	108,602	108,620	
63 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/21	4,085	105,929	105,710	105,721	
64 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	28/05/21	3,660	104,856	104,945	104,956	
65 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	26/03/21	4,941	105,040	104,941	104,956	
66 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,509	104,197	104,212	
67 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/21	5,449	104,296	103,687	103,702	
68 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	28/05/21	3,709	106,815	106,672	106,682	
69 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	24/05/21	5,407	104,496	104,228	104,244	
70 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/05/21	5,757	104,153	102,405	102,418	
71 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	31/05/21	4,222	107,259	107,209	107,224	
72 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	28/04/21	4,022	103,224	102,924	102,936	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
73 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	18/05/21	3,742	108,188	109,429	109,443	
74 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	5,114	105,789	105,708	105,724	
75 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	4,033	107,316	108,463	108,482	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
76 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	21/05/21	7,610	111,811	110,311	110,459	
SICAV MIXTES								
77 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	63,589	65,796	65,842	
78 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	21/05/21	0,442	91,816	98,169	97,522	
79 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/04/21	0,730	18,328	18,110	18,099	
80 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	26/03/21	5,216	279,682	288,805	288,141	
81 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/21	15,763	2222,734	2285,546	2279,479	
82 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	75,191	70,317	70,209	
83 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	27/05/21	1,629	56,836	55,936	55,879	
84 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,825	106,758	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
85 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/05/21	0,273	11,629	11,830	11,842	
86 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/05/21	1,045	13,786	15,051	14,952	
87 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,165	16,127	15,973	
88 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	13,508	14,121	13,994	
89 BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/21	4,392	149,845	144,749	144,756	
90 FCP OPTIMUM ÉPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	9,609	9,530	
91 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/21	0,728	109,488	100,310	99,562	
92 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	77,479	77,294	
93 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	78,254	78,017	
94 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/21	3,448	99,851	101,314	101,165	
95 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	94,818	93,804	
96 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	10,621	10,508	
97 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	101,125	100,221	
98 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/21	1,001	140,968	151,654	150,570	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
99 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	16/06/21	0,523	98,185	107,616	106,547	
100 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	0,686	115,856	118,429	117,855	
101 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	120,064	119,022	
102 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,561	189,900	191,495	191,764	
103 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,750	174,320	176,889	176,963	
104 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	3,399	166,989	170,312	170,980	
105 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	31/05/21	0,127	23,320	23,220	23,408	
106 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	146,147	145,990	
107 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	160,688	160,621	
108 TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
109 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	14/12/15	31/05/21	130,593	5414,197	5507,522	5507,736	
110 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
111 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	02/06/21	1,594	85,641	91,425	91,791	
112 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	31/05/21	105,254	4570,396	4645,783	4645,442	
113 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	22/04/21	0,227	10,224	10,405	10,392	
114 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	28/05/21	5,728	165,461	169,644	169,434	
115 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	24/05/21	106,138	10549,752	11252,243	11222,055	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
116 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	2,806	137,347	124,185	123,773	

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE *I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988

DERNIERE MISE A JOUR : 23/11/2021

33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Chargaia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Chargaia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Chargaia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Chargaia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Chargaia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Chargaia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
60. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Chargaia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Chargaia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911

70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
71. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056

27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Feja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
48. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
50. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
52. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
54. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleïla -Sfax El Jadida-	74 401 510
55. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
56. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
57. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
58. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
59. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61. Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
62. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63. Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211

64.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
65.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
66.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
67.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
68.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
69.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
70.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
98 Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA (1)	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
11	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
20	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
24	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 23/11/2021

25	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
29	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
40	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
41	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
51	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 23/11/2021

53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
58	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
64	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUIDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
70	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
77	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 23/11/2021

79	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
82	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
83	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
84	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
85	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
86	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
87	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
88	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
90	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
92	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
93	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
98	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
99	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
101	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
105	TUNISIAN EQUITY FUND (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

106	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
107	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
110	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
111	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
112	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
116	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
117	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR Tunisian Development Fund IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

SICAV SECURITY

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2021

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2021

En notre qualité de commissaire aux comptes de « SICAV SECURITY », et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons réalisé l'examen limité des états financiers intermédiaires de « SICAV SECURITY », qui comprennent le bilan au 30 septembre 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un actif net totalisant 1.014.972 DT et un résultat net de la période allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 septembre 2021 s'élevant à 11.256DT.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation de ces états financiers intermédiaires conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects financiers et comptables et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la société « SICAV SECURITY » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 septembre 2021 ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période de 3 mois close à cette date conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes d'observation

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée depuis l'exercice 2018 par la société « SICAV SECURITY » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- L'émergence de la pandémie du COVID-19 a eu et continue d'avoir un impact sur l'environnement économique. La société « SICAV SECURITY » n'est pas en capacité d'apprécier son impact éventuel sur ses performances futures. A la date d'arrêtés des états financiers trimestriels de la société, la direction de la société gestionnaire n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Notre conclusion ne comporte pas de réserves à l'égard de ces points.

Autres obligations légales et réglementaires

Par référence à l'article 29 du code des OPC et l'article 02 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001, nous attirons l'attention sur les points suivants :

- Au cours du troisième trimestre 2021, l'actif de la « SICAV SECURITY » a été employé en disponibilités, dépôts à terme et dépôts à vue à des taux qui dépassaient la limite maximale de 20% fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Au 30 septembre 2021, ce taux est de l'ordre de 29,21%.
- Au cours du troisième trimestre 2021, l'actif de la « SICAV SECURITY » a été employé en des titres émis par Hannibal Lease, en dépassement de la limite légale de 10% fixée par l'article 29 de la loi n°2001-83 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif. Au 30 septembre 2021, ce taux est de l'ordre de 10,11%.

Le Commissaire aux Comptes :

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES ASSOCIES -MTBF

Mohamed Lassaad BORJI

BILAN
ARRETE AU 30-09-2021
(Exprimé en Dinar Tunisien)

En TND			30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
<u>ACTIF</u>					
AC1 -	Portefeuille titres		719 374	698 566	755 569
AC1a	Actions, valeurs assimilées et droits attachés	4.1	183 207	222 737	311 719
AC1b	Obligations et valeurs assimilées	4.2	536 167	475 829	443 850
AC2 -	Placements monétaires et disponibilités		296 857	361 146	417 165
AC2a	Placements monétaires	4.4	221 740	221 590	221 623
AC2b	Disponibilités		75 117	139 556	195 542
AC3 -	Créances d'exploitation		-	-	-
AC4 -	Autres actifs		-	-	-
Total Actif			1 016 231	1 059 712	1 172 734
<u>PASSIF</u>					
PA1	Opérateurs créditeurs	4.6	990	1 032	1 278
PA2	Autres créditeurs divers	4.7	269	346	301
Total Passif			1 259	1 378	1 579
<u>ACTIF NET</u>					
CP1	Capital	4.8	985 008	1 023 597	1 124 680
CP2 -	Sommes distribuables		29 964	34 737	46 475
CP2a	Sommes distribuables des exercices antérieurs		11	14	15
CP2b	Sommes distribuables de la période		29 953	34 723	46 460
Actif Net			1 014 972	1 058 334	1 171 155
Total Passif et Actif Net			1 016 231	1 059 712	1 172 734

ETAT DE RESULTAT
POUR LA PERIODE DU 01-01-2021 AU 30-09-2021
(Exprimé en Dinar Tunisien)

En TND			Période du 01/07/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 30/09/2021	Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
PR1	Revenus du Portefeuille Titres	4.3	8 098	29 315	12 829	30 861	39 075
PR1a	Dividendes		527	7 561	5 101	8 363	8 363
PR1b	Revenus des obligations et valeurs assimilées		7 571	21 754	7 728	22 498	30 712
PR2	Revenus des placements monétaires	4.5	4 038	11 025	3 782	13 920	17 735
Total Revenus des Placements			12 136	40 340	16 611	44 781	56 810
CH1	Charges de gestion des placements	4.9	(3 027)	(9 140)	(3 137)	(9 257)	(12 885)
Revenus Nets des Placements			9 109	31 200	13 474	35 524	43 925
CH2	Autres charges	4.10	(286)	(1 070)	(377)	(1 201)	(1 629)
Résultat d'Exploitation			8 823	30 130	13 097	34 323	42 296
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation		-	(177)	(112)	400	4 164
Sommes distribuables de la Période			8 823	29 953	12 985	34 723	46 460
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-	177	112	(400)	(4 164)
	Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres		2 321	3 073	(24 951)	(47 932)	(77 099)
	Frais de négociation de titres		(85)	(488)	(143)	(391)	(1 167)
	Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres		197	(14 853)	37 999	57 620	78 041
Résultat Net de la Période			11 256	17 862	26 002	43 620	42 071

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
POUR LA PERIODE DU 01-01-2021 AU 30-09-2021
(Exprimé en Dinar Tunisien)**

En TND	Période du 01/07/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 30/09/2021	Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
AN1 - <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>11 256</u>	<u>17 862</u>	<u>26 002</u>	<u>43 620</u>	<u>42 071</u>
AN1a - Résultat d'exploitation	8 823	30 130	13 097	34 323	42 296
AN1b - Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	2 321	3 073	(24 951)	(47 932)	(77 099)
AN1c - Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	197	(14 853)	37 999	57 620	78 041
AN1d - Frais de négociation de titres	(85)	(488)	(143)	(391)	(1 167)
AN2 - <u>Distribution de dividendes</u>	:	<u>(39 841)</u>	:	<u>(41 690)</u>	<u>(41 690)</u>
AN3 - <u>Transactions sur le capital</u>	:	<u>(134 204)</u>	<u>(7 421)</u>	<u>(77 097)</u>	<u>37 273</u>
AN3a <u>Souscriptions</u>	-	<u>275 092</u>	<u>356 879</u>	<u>408 504</u>	<u>770 176</u>
CSS Capital	-	268 200	342 289	394 501	745 294
RSNDS Régularisation des sommes non distribuables	-	(2 223)	3 746	2 442	174
RSD Régularisation des sommes distribuables	-	9 115	10 844	11 561	24 708
AN3b <u>Rachats</u>	-	<u>(409 296)</u>	<u>(364 300)</u>	<u>(485 601)</u>	<u>(732 903)</u>
CSR Capital	-	(396 469)	(349 730)	(465 952)	(704 456)
RSNDR Régularisation des sommes non distribuables	-	3 088	(3 614)	(3 495)	(2 911)
RSD Régularisation des sommes distribuables	-	(15 915)	(10 956)	(16 154)	(25 536)
<u>Variation de l'actif net</u>	<u>11 256</u>	<u>(156 183)</u>	<u>18 581</u>	<u>(75 167)</u>	<u>37 654</u>
AN4 - <u>Actif net</u>					
AN4a Début de période	1 003 716	1 171 155	1 039 753	1 133 501	1 133 501
AN4b Fin de période	1 014 972	1 014 972	1 058 334	1 058 334	1 171 155
AN5 - <u>Nombre d'actions</u>					
AN5a Début de période	56 389	63 648	57 730	61 343	61 343
AN5b Fin de période	56 389	56 389	57 310	57 310	63 648
<u>Valeur liquidative</u>	<u>17,999</u>	<u>17,999</u>	<u>18,467</u>	<u>18,467</u>	<u>18,400</u>
AN6 - <u>Taux de rendement annualisé (%)</u>	<u>4,45%</u>	<u>2,40%</u>	<u>10,08%</u>	<u>5,42%</u>	<u>3,70%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV SECURITY est une société d'investissement à capital variable mixte de type distribution, régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation des codes des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 13 juillet 1998, et a reçu l'agrément du ministre des finances en date du 4 octobre 1997.

La SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 16 juillet 1999 sous le n°99.363.

La gestion de la SICAV est confiée à la société d'intermédiation en bourse « COFIB CAPITAL FINANCES ». Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la banque « ATB ».

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 Evaluation des placements

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués des titres admis à la cote et des titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 30 juin 2021 ou à la date antérieure la plus récente pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative au 31 juin 2021 pour les titres OPCVM.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;

- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV SECURITY figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31 décembre 2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 »

La société SICAV SECURITY ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Note sur les actions et valeurs assimilées :

Les actions et valeurs assimilées totalisent au 30 septembre 2021 un montant de 183.207 DT se détaillant comme suit :

Titres	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2021	% de l'Actif Net
Actions		61 616	155 427	15,31%
DELICE HOLDING	900	9 990	13 224	1,30%
ADWYA	1 940	8 946	9 419	0,93%
CARTHAGE CEMENT	3 100	5 115	4 743	0,47%
ICF	70	5 019	5 180	0,51%
ONE TECH HOLDING	400	4 900	5 383	0,53%
SOTIPAPIER	1 000	4 800	5 199	0,51%
TELNET HOLDING	600	5 100	5 114	0,50%
SFBT	5 000	8 186	93 140	9,18%
UIB	850	9 560	14 025	1,38%
Titres OPCVM		27 309	27 780	2,74%
CAP OBLIG SICAV	263	27 309	27 780	2,74%
Total		88 925	183 207	18,05%

Le détail des mouvements intervenus au niveau des actions et valeurs assimilées au cours du troisième trimestre 2021 est le suivant :

Désignation du titre	Coût d'acquisition au 01/07/2021	Acquisition	Cession	Coût d'acquisition des titres cédés	Plus ou moins-values réalisées	Coût d'acquisition au 30/09/2021
Actions et Droits	-	24 934	-	-	-	24 934
CARTHAGE CEMENT	-	5 115	-	-	-	5 115
ICF	-	5 019	-	-	-	5 019
ONE TECH HOLDING	-	4 900	-	-	-	4 900
SOTIPAPIER	-	4 800	-	-	-	4 800
TELNET HOLDING	-	5 100	-	-	-	5 100
Titres OPCVM	52 126	-	25 014	24 817	197	27 309
CAP OBLIG SICAV	52 126	-	25 014	24 817	197	27 309
Total	52 126	24 934	25 014	24 817	197	52 243

4.2 Note sur les obligations et valeurs assimilées

Les obligations et valeurs assimilées totalisent au 30 septembre 2021 un montant de 536.167 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2021	% de l'Actif Net
Emprunts d'Etat		237 500	239 427	23,59%
EMP NAT 2014 Cat C/3	1 000	37 500	38 038	3,75%
EMP NAT 2021-2 Cat B	2 000	200 000	201 389	19,84%

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2021	% de l'Actif Net
Emprunts des sociétés		284 900	296 740	29,24%
Attij Leasing 2019/1	700	42 000	43 144	4,25%
ABC Tunisie 2020/1	750	60 000	61 461	6,06%
BTE 2016	550	11 000	11 445	1,13%
CIL 2017/2	250	10 000	10 349	1,02%
HL Sub 2018/1	200	8 000	8 185	0,81%
HL 2016/2	250	5 000	5 258	0,52%
HL 2017/3	550	22 000	22 957	2,26%
HL 2018/2	200	12 000	12 639	1,25%
HL 2020/2	500	50 000	53 730	5,29%
TL Sub 2018	665	39 900	42 282	4,17%
TL 2017/1	250	5 000	5 096	0,50%
UIB 2009/1	500	20 000	20 194	1,99%
Total		522 400	536 167	52,83%

Le détail des mouvements intervenus au niveau des obligations et valeurs assimilées au cours du troisième trimestre 2021 est le suivant :

Désignation	Coût d'acquisition au 01/07/2021	Acquisition	Remboursement ou cession	Coût d'acquisition des titres cédés / Remboursés	Plus ou moins-values réalisées	Coût d'acquisition au 30/09/2021
Emprunts d'Etat	-	200 000	-	-	-	200 000
EMP NAT 2021-2 Cat B	-	200 000	-	-	-	200 000
Emprunts de sociétés	27 500	-	7 500	7 500	-	20 000
UIB 2009/1	22 500	-	2 500	2 500	-	20 000
UIB 2011/1	5 000	-	5 000	5 000	-	-

4.3 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 8.098 DT pour la période allant du 01 juillet 2021 au 30 septembre 2021 et s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 30/09/2021	Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus des actions (Dividendes)	527	7 561	5 101	8 363	8 363
Revenus des emprunts d'Etat	1 869	3 102	640	2 196	2 836
Revenus des emprunts des sociétés	5 702	18 652	7 088	20 302	27 876
Total	8 098	29 315	12 829	30 861	39 075

4.4 Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 30 septembre 2021 à 221.740 DT et s'analysent comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2021	% de l'Actif Net
PLT 01-11-2021 ATB 91 jours à 7,29%	110	110 000	111 055	10,94%
PLT 22-11-2021 ATB 91 jours à 7,25%	110	110 000	110 685	10,91%
Total	220	220 000	221 740	21,85%

4.5 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 4.038 DT pour la période allant du 01 juillet 2021 au 30 septembre 2021 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus sur les placements à terme. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 30/09/2021	Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus des placements à terme	4 038	11 025	3 782	13 920	17 735
Total	4 038	11 025	3 782	13 920	17 735

4.6 Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend la somme due par SICAV SECURITY au gestionnaire COFIB CAPITAL FINANCES. Elle s'élève à 990 DT au 30 septembre 2021 contre 1.278 DT au 31 décembre 2020.

4.7 Note sur les autres créditeurs divers

Ce poste comprend les sommes dues au titre de la redevance du CMF, la TCL ainsi que la retenue à la source. Le détail de ce poste est le suivant :

Désignation	Valeur au 30/09/2021	Valeur au 30/09/2020	Valeur au 31/12/2020
TCL à payer	14	87	22
Retenue à la Source	171	172	172
Redevance CMF	84	87	107
Total	269	346	301

4.8 Note sur le capital

La variation de l'actif net de la période du 01 juillet 2021 au 30 septembre 2021 s'élève à 11.256 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Variation de la part Capital	2 433
Variation de la part Revenu	8 823
Variation de l'Actif Net	11 256

Les mouvements sur le capital au cours du troisième trimestre 2021 se détaillent ainsi :

	Capital au 30/06/2021	Souscriptions réalisées	Rachats effectués	Capital au 30/09/2021
Montant	996 411	-	-	996 411(*)
Nombre de titres	56 389	-	-	56 389
Nombre d'actionnaires	40	-	-	40

(*) Il s'agit de la valeur du capital évaluée sur la base de la part capital au 01/01/2021. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01/01/2021 au 30/09/2021).

Ainsi la valeur du capital en fin de période est déterminée comme suit :

Désignation	30/09/2021
Capital sur la base part de capital de début de période	996 411
Variation des +/- values potentielles sur titres	3 073
+/- values réalisées sur cession de titres	(14 853)
Frais de négociation de titre	(488)
Régul des sommes non distribuables de la période	865
Capital au 30.09.2021	985 008

4.9 Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 30/09/2021	Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Rémunération du Gestionnaire	3 027	9 140	3 137	9 257	12 885
Total	3 027	9 140	3 137	9 257	12 885

La convention de gestion, conclue entre SICAV SECURITY et COFIB CAPITAL FINANCES, prévoit la facturation d'une commission de gestion de 1% HT calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net et payée mensuellement. La commission de gestion au titre du troisième trimestre 2021 s'élève à 3.027 DT TTC.

Par ailleurs, il est à noter que les rémunérations du dépositaire et du commissaire aux comptes sont à la charge du gestionnaire « COFIB CAPITAL FINANCES ».

4.10 Note sur les autres charges

Ce poste enregistre les charges relatives à la redevance versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net, la charge TCL, ainsi que les autres impôts et taxes.

Désignation	Période du 01/07/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 30/09/2021	Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Redevance CMF	255	768	264	778	1 083
TCL	31	102	113	223	296
Autres impôts et taxes	-	200	-	200	250
Total	286	1 070	377	1 201	1 629

CAP OBLIG SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETTEE AU 30 SEPTEMBRE 2021

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2021

En notre qualité de commissaire aux comptes de « CAP OBLIG SICAV », et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons réalisé l'examen limité des états financiers intermédiaires de « CAP OBLIG SICAV », qui comprennent le bilan au 30 septembre 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un actif net totalisant 30.954.767 DT et un résultat net de la période allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 septembre 2021 s'élevant à 431.597 DT.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation de ces états financiers intermédiaires conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects financiers et comptables et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la société « CAP OBLIG SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 septembre 2021 ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période de 3 mois close à cette date conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes d'observation

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée depuis l'exercice 2018 par la société «CAP OBLIG SICAV» pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-Verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- L'émergence de la pandémie du COVID-19 a eu et continue d'avoir un impact sur l'environnement économique. La société « CAP OBLIG SICAV » n'est pas en capacité d'apprécier son impact éventuel sur ses performances futures. A la date d'arrêté des états financiers trimestriels de la société, la direction de la

société gestionnaire n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Notre conclusion ne comporte pas de réserves à l'égard de ces points.

Autres obligations légales et réglementaires

Par référence à l'article 29 du code des OPC et l'article 02 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001, nous attirons l'attention sur le point suivant :

- Au cours du troisième trimestre 2021, l'actif de la « CAP OBLIG SICAV » a été employé en des titres émis par l'ATB, en dépassement de la limite légale de 10% fixée par l'article 29 de la loi n°2001-83 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif. Au 30 septembre 2021, ce taux est de l'ordre de 14,62%.

Le Commissaire aux Comptes :
LES COMMISSAIRES AUX COMPTES ASSOCIES –MTBF-
Mohamed Lassaad BORJI

BILAN
ARRETE AU 30/09/2021
(Exprimé en Dinar Tunisien)

En TND		30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
<u>ACTIF</u>				
AC1 - Portefeuille titres	4.1	17 248 229	9 389 395	9 777 250
AC1a Actions et valeurs assimilées		1 329 694	1 020 040	1 184 404
AC1b Obligations et valeurs assimilées		15 918 535	8 369 355	8 592 846
AC2 - Placements monétaires et disponibilités		13 734 605	14 281 691	13 790 276
AC2a Placements monétaires	4.3	12 490 265	14 000 375	13 493 181
AC2b Disponibilités		1 244 340	281 316	297 095
AC3 - Créances d'exploitation		-	-	-
AC4 - Autres actifs		-	5 109	-
Total Actif		30 982 834	23 676 195	23 567 526
<u>PASSIF</u>				
PA1 Opérateurs créditeurs	4.5	22 044	17 370	18 406
PA2 Autres créditeurs divers	4.6	6 023	23 385	5 536
Total Passif		28 067	40 755	23 942
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 Capital	4.7	29 794 485	22 642 904	22 289 674
CP2 - Sommes distribuables		1 160 282	992 536	1 253 910
CP2a Sommes distribuables des exercices antérieurs		22	173	170
CP2b Sommes distribuables de la période		1 160 260	992 363	1 253 740
Actif Net		30 954 767	23 635 440	23 543 584
Total Passif et Actif Net		30 982 834	23 676 195	23 567 526

ETAT DE RESULTAT
POUR LA PERIODE DU 01/01/2021 AU 30/09/2021
(Exprimé en Dinar Tunisien)

En TND			Période du 01/07/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 30/09/2021	Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
PR1	Revenus du portefeuille Titres	4.2	274 095	534 613	119 227	342 015	477 875
PR1a	Dividendes		-	-	-		-
PR1b	Revenus des obligations et valeurs assimilées		274 095	534 613	119 227	342 015	477 875
PR2	Revenus des placements monétaires	4.4	218 382	718 188	233 068	719 040	933 066
Total Revenus des Placements			492 477	1 252 801	352 295	1 061 055	1 410 941
CH1	Charges de gestion des placements	4.8	(68 966)	(184 651)	(52 369)	(144 342)	(198 194)
Revenus Nets des Placements			423 511	1 068 150	299 926	916 713	1 212 747
CH2	Autres charges	4.9	(8 963)	(24 178)	(6 721)	(19 084)	(31 095)
Résultat d'Exploitation			414 548	1 043 972	293 205	897 629	1 181 652
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation		(11 467)	116 288	21 694	94 734	72 088
Sommes distribuables de la Période			403 081	1 160 260	314 899	992 363	1 253 740
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		11 467	(116 288)	(21 694)	(94 734)	(72 088)
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		14 554	(13 716)	7 826	6 154	20 512
	Frais de négociation de titres		-	-	-	(1 426)	(1 426)
	Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		2 495	78 856	3 943	29 710	36 050
Résultat Net de la Période			431 597	1 109 112	304 974	932 067	1 236 788

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
POUR LA PERIODE DU 01/01/2021 AU 30/09/2021
(Exprimé en Dinar Tunisien)**

En TND	Période du 01/07/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 30/09/2021	Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 31/12/2020
AN1- <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>431 597</u>	<u>1 109 112</u>	<u>304 974</u>	<u>932 067</u>	<u>1 236 788</u>
AN1a Résultat d'exploitation	414 548	1 043 972	293 205	897 629	1 181 652
AN1b Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres	14 554	(13 716)	7 826	6 154	20 512
AN1c Plus ou moins valeurs réalisées sur cessions de titres	2 495	78 856	3 943	29 710	36 050
AN1d Frais de négociation de titres	-	-	-	(1 426)	(1 426)
AN2 - <u>Distribution de dividendes</u>	-	<u>(1 023 685)</u>	-	<u>(845 319)</u>	<u>(845 319)</u>
AN3 - <u>Transactions sur le capital</u>	<u>(504 978)</u>	<u>7 325 756</u>	<u>636 401</u>	<u>3 344 923</u>	<u>2 948 346</u>
AN3a <u>Souscriptions</u>	<u>6 407 898</u>	<u>32 689 826</u>	<u>5 631 785</u>	<u>24 632 538</u>	<u>28 943 944</u>
CSS Capital	6 192 929	31 710 067	5 423 677	23 707 807	27 806 851
RSNDS Régularisation des sommes non distribuables	13 582	44 234	7 459	17 153	25 177
RSD Régularisation des sommes distribuables	201 387	935 525	200 649	907 578	1 111 916
AN3b <u>Rachats</u>	<u>(6 912 876)</u>	<u>(25 364 070)</u>	<u>(4 995 384)</u>	<u>(21 287 615)</u>	<u>(25 995 598)</u>
CSR Capital	(6 685 584)	(24 279 364)	(4 809 771)	(20 141 225)	(24 613 287)
RSNDR Régularisation des sommes non distribuables	(14 438)	(35 266)	(6 662)	(14 034)	(22 968)
RSD Régularisation des sommes distribuables	(212 854)	(1 049 440)	(178 951)	(1 132 356)	(1 359 343)
Variation de l'actif net	<u>(73 381)</u>	<u>7 411 183</u>	<u>941 375</u>	<u>3 431 671</u>	<u>3 339 815</u>
AN4 - <u>Actif net</u>					
AN4a Début de période	31 028 148	23 543 584	22 694 065	20 203 769	20 203 769
AN4b Fin de période	30 954 767	30 954 767	23 635 440	23 635 440	23 543 584
AN5 - <u>Nombre d'actions</u>					
AN5a Début de période	297 865	219 750	217 369	188 184	188 184
AN5b Fin de période	293 008	293 008	223 437	223 437	219 750
Valeur liquidative	<u>105,645</u>	<u>105,645</u>	<u>105,781</u>	<u>105,781</u>	<u>107,138</u>
AN6 - <u>Taux de rendement annualisé (%)</u>	<u>5,68%</u>	<u>5,26%</u>	<u>5,25%</u>	<u>5,73%</u>	<u>5,56%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

CAP OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution, régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation des codes des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 18 septembre 2001, et a reçu l'agrément du ministre des finances en date du 27 novembre 2000.

La SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 03 décembre 2001 sous le n° 01.434.

La gestion de la SICAV est confiée à la société d'intermédiation en bourse « COFIB CAPITAL FINANCES». Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la banque « ATB ».

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société CAP OBLIG SICAV figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 »

La société «CAP OBLIG SICAV» ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Note sur le portefeuille titres

Le portefeuille-titres est composé au 30 septembre 2021 de bons de trésor assimilables, titres OPCVM et d'obligations.

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2021 à 17.248.229 DT et se répartit comme suit :

Désignation du Titre	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2021	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées		15 487 351	15 918 535	51,43%
<i>Emprunts d'Etat</i>		10 682 295	10 901 624	35,22%
EMP NAT 2014 Cat C	20 000	750 000	760 752	2,46%
EMP NAT 2021 Cat B	90 000	9 000 000	9 159 696	29,59%
BTA 6% 10 2023**	1 050	932 295	981 176	3,17%
<i>Emprunts de sociétés</i>		4 805 056	5 016 911	16,21%
ATB 2007/1	3 000	37 500	38 297	0,12%
ATL 2017/1	5 000	100 000	103 308	0,33%
ABC 2020/1	10 000	800 000	819 480	2,65%
AMEN BANK 2020/3	10 000	1 000 000	1 046 576	3,38%
BTE 2016	10 000	200 000	208 080	0,67%
CIL 2016/2	5 000	100 000	103 736	0,34%
HL 2015/1 CB	10 000	157 556	162 852	0,53%
HL 2017/3	3 500	140 000	146 087	0,47%
HL 2017/2	3 500	70 000	70 974	0,23%
HL SUB 2018/1	3 500	140 000	143 237	0,46%
HL 2018/2	1 000	60 000	63 197	0,20%
HL 2020/2	10 500	1 050 000	1 128 548	3,65%
TL 2018/1	3 500	140 000	143 587	0,46%
TL 2014/2	13 000	260 000	272 886	0,88%
TLF 2021-1	2 000	200 000	207 186	0,67%
TLF 2019-1	2 500	150 000	153 560	0,50%
UIB SUB 2016	5 000	100 000	104 348	0,34%
UIB 2009/1	2 500	100 000	100 972	0,33%
Titres OPCVM		1 313 636	1 329 694	4,30%
FCP SALAMETT CAP	73 028	1 313 636	1 329 694	4,30%
Total Portefeuille Titres		16 800 987	17 248 229	55,72%

Les titres ayant connu des mouvements au cours du troisième trimestre 2021 se présentent comme suit:

Désignation du titre	Coût d'acquisition au 01-07-2021	Acquisition	Remboursement ou cession	Coût d'acquisition des titres cédés / remboursés	Plus ou moins values réalisés	Coût d'acquisition au 30-09-2021
Obligations et Valeurs assimilées	262 500	9 000 000	92 500	92 500	-	9 170 000
<i>Emprunts d'Etat</i>	-	9 000 000	-	-	-	9 000 000
EMP NAT 2021 Cat B	-	9 000 000	-	-	-	9 000 000
<i>Emprunts de Sociétés</i>	262 500	-	92 500	92 500	-	170 000
HL 2017/2	140 000	-	70 000	70 000	-	70 000
UIB 2009/1	112 500	-	12 500	12 500	-	100 000
UIB 2011/1	10 000	-	10 000	10 000	-	-
Titres des OPCVM	1 016 647	694 525	400 032	397 537	2 495	1 313 635
FCP SALAMETT CAP	1 016 647	694 525	400 032	397 537	2 495	1 313 635
Total	1 279 147	9 694 525	492 532	490 037	2 495	10 483 635

4.2 Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres (des intérêts courus et/ou échus) pour la période allant du 01 janvier 2021 au 30 septembre 2021 totalisent 534.613 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/07/2021 Au 30/09/2021	Période Du 01/01/2021 Du 30/09/2021	Période Du 01/07/2020 Au 30/09/2020	Période Du 01/01/2020 Du 30/09/2020	Période Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Revenus des obligations de sociétés	92 095	302 672	93 724	269 792	380 424
Revenus des emprunts d'Etat	182 000	231 941	25 503	72 223	97 451
Total	274 095	534 613	119 227	342 015	477 875

4.3 Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 30 septembre 2021 à 12.490.265 DT contre 14.000.375 DT au 30 septembre 2020. Le détail des placements monétaires à la date du 30 septembre 2021 est présenté au niveau du tableau suivant :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2021	% de l'Actif Net
Placements à Terme	4 000 000	4 022 675	13,00%
PLT 01/11/2021 ATB 3 mois à 7,29%	2 000 000	2 019 174	6,52%
PLT 20/12/2021 ATB 3 mois à 7,26%	2 000 000	2 003 501	6,47%

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2021	% de l'Actif Net
Certificats de Dépôt	8 394 058	8 467 590	27,35%
CD_8,70%_10/11/2021 UNIFAC 70 jours	986 692	992 395	3,21%
CD_9%_24/11/2021 AIL 70 jours	986 241	989 386	3,20%
CD_7,26%_04/10/2021 ATB 10 jours	499 195	499 758	1,61%
CD_7,26%_08/10/2021 ATB 10 jours	499 195	499 436	1,61%
CD_7,26%_09/10/2021 ATB 10 jours	499 195	499 356	1,61%
CD_7,26%_10/10/2021 ATB 10 jours	998 390	998 551	3,23%
CD_7,26%_17/10/2021 ATB 30 jours	1 990 378	1 994 868	6,44%
CD_8,50%_18/10/2021 BH LEAS 180 jours	1 934 772	1 993 840	6,44%
Total	12 394 058	12 490 265	40,35%

4.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 718.188 DT pour la période allant du 01 janvier 2021 au 30 septembre 2021 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus sur les placements à terme et certificats de dépôt.

Le détail de ces revenus se présente comme suit :

Désignation	Période Du 01/07/2021 Au 30/09/2021	Période Du 01/01/2021 Du 30/09/2021	Période Du 01/07/2020 Au 30/09/2020	Période Du 01/01/2020 Du 30/09/2020	Période Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Revenus des Placements à Terme	74 743	220 238	81 583	239 644	312 532
Revenus des Certificats de Dépôt	143 639	497 950	151 485	479 396	620 534
Total	218 382	718 188	233 068	719 040	933 066

4.5 Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend la somme due par CAP OBLIG SICAV au gestionnaire COFIB CAPITAL FINANCES. Elle s'élève à 22.044 DT au 30 septembre 2021 contre 18.406 DT au 31 décembre 2020.

4.6 Note sur les autres créditeurs divers

Ce poste comprend les sommes dues au titre de la redevance du CMF, la TCL et la retenue à la source. Le détail de ce poste est le suivant :

Désignation	Valeur au 30/09/2021	Valeur au 30/09/2020	Valeur au 31/12/2020
TCL à payer	392	269	342
Retenue à la Source	3 161	21 170	3 132
Redevance CMF	2 470	1 946	2 062
Total	6 023	23 385	5 536

4.7 Note sur le capital

La variation de l'actif net de la période du 01 juillet 2021 au 30 septembre 2021 s'élève à -73.381 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Variation de la part Capital	(476 462)
Variation de la part Revenu	403 081
Variation de l'Actif Net	(73 381)

Les mouvements sur le capital au cours du troisième trimestre 2021 se détaillent comme suit :

	Capital au 30/06/2021	Souscriptions réalisées	Rachats effectués	Capital au 30/09/2021
Montant	30 213 032	6 192 929	(6 685 584)	29 720 377(*)
Nombre de titres	297 865	61 055	65 912	293 008
Nombre d'actionnaires	735	52	65	722

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital au 01-01-2021. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01-01-2021 au 30-09-2021).

Ainsi la valeur du capital en fin de période est déterminée comme suit :

Désignation	30/09/2021
Capital sur la base part de capital de début de période	29 720 377
Variation des +/- values potentielles sur titres	(13 716)
+/- values réalisées sur cession de titres	78 856
Frais de négociation de titre	-
Régul des sommes non distribuables de la période	8 968
Capital au 30.09.2021	29 794 485

4.8 Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire. Le détail se présente comme suit :

Désignation	Période Du 01/07/2021 Au 30/09/2021	Période Du 01/01/2021 Du 30/09/2021	Période Du 01/07/2020 Au 30/09/2020	Période Du 01/01/2020 Du 30/09/2020	Période Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Rémunération du Gestionnaire	68 966	184 651	52 369	144 342	198 194
Total	68 966	184 651	52 369	144 342	198 194

La convention de gestion, conclue entre CAP OBLIG SICAV et COFIB CAPITAL FINANCES, prévoit la facturation d'une commission de gestion de 0,75% hors taxes calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net, et payée mensuellement. La commission de gestion au titre du troisième trimestre 2021 s'élève à 68.966 DT TTC.

Par ailleurs, il est à noter que les rémunérations du dépositaire et du commissaire aux comptes sont à la charge du gestionnaire «COFIB CAPITAL FINANCES».

4.9 Note sur les autres charges

Ce poste enregistre les charges relatives à la redevance versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net, la charge TCL ainsi que les autres impôts et taxes. Il se détaille comme suit :

Désignation	Période Du 01/07/2021 Au 30/09/2021	Période Du 01/01/2021 Du 30/09/2021	Période Du 01/07/2020 Au 30/09/2020	Période Du 01/01/2020 Du 30/09/2020	Période Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Redevance CMF	7 727	20 688	5 868	16 172	22 206
TCL	1 236	3 290	853	2 712	3 599
Autres impôts et taxes	0	200	0	200	5 290
Total	8 963	24 178	6 721	19 084	31 095

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

**SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES
-STIP-**

Siège social : Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre- 1003 Tunis.

La Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP- publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2021 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, Mr Hassen BOUAITA et Mme Néjiba CHOUK.

BILAN AU 30 JUIN 2021

(exprimé en millimes)

		<u>30-juin 2021</u>	<u>30-juin 2020</u>	<u>31-déc 2020</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes			
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital social		12 623 469,000	12 623 469,000	12 623 469,000
Réserve légale		2 419 912,385	2 419 912,385	2 419 912,385
Réserves spéciales		2 603 050,000	2 603 050,000	2 603 050,000
Actions propres		(325 724,075)	(325 724,075)	(325 724,075)
Autres capitaux propres		7 716 595,946	7 721 595,946	7 719 095,946
Résultats reportés		<120 428 131,881>	(262 590 202,419)	<262.590.202,419>
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<95 390 827,996>	(237 547 899,163)	<237 550 399,163>
Résultat net de la période		12 049 775,346	(208 902,539)	142 162 071,167
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	11	<83 341 052,650>	(237 756 801,702)	<95 388 327,996>
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>				
- Emprunts	12	15 781 038,189	18 742 555,272	16 514 003,273
Autres passifs non courants	13	0	844 649,402	0
Provisions	14	2 100 260,108	4 508 527,992	4 141 143,464
		17 881 298,297	24 095 732,666	20 655 146,737
<u>PASSIFS COURANTS</u>				
- Fournisseurs et comptes rattachés	16	5 688 379,290	9 389 923,944	4 960.201,642
Autres passifs courants	17	91 646 142,123	85 172 169,621	91 899 377,178
Concours bancaires et autres passifs financiers	18	59 835 446,758	192 427 944,608	57 677 472,553
		157 169 968,177	286 990 038,173	154 537 051,373
<u>Total des passifs</u>		175 051 213,474	311085770,879	175 192 198,110
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		91 710 213,824	73 328 969,137	79 803 870,114

ETAT DE RESULTAT**AU 30 JUIN 2021**

	<u>Notes</u>	<u>30-juin</u> <u>2021</u>	<u>30-juin</u> <u>2020</u>	<u>31-déc</u> <u>2020</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	19	55 075 866,931	24 561 160,257	72 062 352,782
Autres produits d'exploitation	20	605 468,745	213 241,530	687 920,663
Total des produits d'exploitation		55 681 335,676	<u>24 774 401,787</u>	72 750 273,445
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variations des stocks de produits finis et encours		<4 889 091,146>	(4 641 185,854)	<6 270 664,277>
Achats d'approvisionnements consommés	21	38 021 884,078	20 124 321,265	49 135 464,585
Charges de personnel	22	9 837 722,310	6 855 176,418	16 725 460,379
Dotations aux amortissements & aux provisions	23	1 520 133,471	1 068 660,463	2 548 285,757
Autres charges d'exploitation	24	2 012 144,327	1 163 938,644	3 277 704,985
Total des charges d'exploitation		46 502 793,040	24 570 910,936	65 416 251,429
RESULTAT D'EXPLOITATION		9 178 542,636	203 490,851	7 334 022,016
Charges financières nettes	25	<3 218 826,198>	(1 370 226,618)	<4 364 100,962>
Produits des placements		0,000	0,000	0,000
Autres gains ordinaires	26	7996 000,975	1 019 851,897	158 598 949,598
Autres pertes ordinaires	27	<1 784 147,472>	(30 746,957)	<19 245 640,408>
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		12 171 569,941	(177 630,827)	142 323 230,244
		=		
Impôts sur les Sociétés		<121 794,595>	(31 271,712)	<161 159,077>
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		12 049 775,346	(208 902,539)	142 162 071,167
		=		
Eléments extraordinaires	-	-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		12 049 775,346	(208 902,539)	142 162 071,167
Effet des modifications comptables		-	-	-
RESULTAT APRES MODIFICATION COMPTABLE		12 049 775,346	((208 902,539))	142 162 071,167

**Etat des flux de trésorerie
(Exprimé en Dinars Tunisiens)**

Notes	Période close le		
	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net	12 049 775,346	(208 902,539)	142 162 071,167
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions	(2 858 163,118)	1 068 660,463	<15 293 592,343>
- Variations des :			
Stocks	(7 988 181,577)	325 484,751	<10 238 697,964>
Créances	(398 104,729)	2 017 884,354	27 955 938,473
Autres actifs courants	(3 747 480,330)	1 156 477,395	<5 443 902,056>
Placements et autres actifs financiers	1 791 828,658	(1 198 858,004)	<4 435 147,393>
Fournisseurs et autres dettes	474 942,599	(2 956 137,335)	<5 767 964,771>
- Transfert de charges			
- Plus ou moins-value de cession	-	-	<26.000,000>
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>(675 383,151)</u>	<u>204 609,085</u>	<u>128 912 705,113</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 102 882,986)	(78 550,760)	<2 812 291,348>
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		26.000.000	26 000,000
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations Financières			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(297 243,616)		<112 409,467>
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 400 126,602)	(52 550,760)	<2 898 700,815>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		-	
Comptes courants		-	10 000 000,000
Encaissements provenant des emprunts	3 023 145,487	883 382,889	<111 519 614,386>
Encaissements provenant des subventions	(2 500,000)	(2 500,000)	<5 000 000>
Décaissement pour remboursement des emprunts		(1.946.389,425)	
Total des flux de trésorerie liés aux activités de Financement	3 020 645,487	(1 065 506,536)	<101 524 614,386>
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités			-
Variations de trésorerie	945 135,734	(913 448,211)	24.489.389,912
Trésorerie au début de l'exercice	(3 342 384,995)	(27.831.774,907)	<27 831 774,907>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(2 397 249,261)	(28.745.223,118)	<3 342 384,995>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ARRETES AU 30 JUIN 2021

NOTE N°1 - PRESENTATION DE LA SOCIETE

La STIP est une société anonyme, créée le 21 Juillet 1980. Son capital a été augmenté à plusieurs reprises pour être porté au 31 Décembre 2003 à 42 078 240 D. Ce capital a été réduit, par l'AGE du 30 Juin 2008, pour un montant de 29 454 768 D ramenant ainsi la valeur nominale de l'action de 10 D à 3 D. La même AGE a décidé une augmentation du capital qui n'a pas été suivie d'effets pour le montant de 42078240 D (émission de 14026080 nouvelles actions). L'AGE du 19 Juin 2014 a réduit le capital de 3 D pour le ramener de 12 623 472 D à 12 623 469 D et ce, moyennant l'annulation d'une action acquise par la société.

La société est réputée commerçante et est régie par la réglementation tunisienne, ainsi que par les dispositions de ses statuts qui prévoient comme objet principal la fabrication et la commercialisation des pneumatiques et de tous autres articles en caoutchouc manufacturé.

Suite à son acquisition de la société "SONAP", la "STIP" est devenue, à partir de Juillet 1991, l'unique producteur de pneumatiques en Tunisie.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun et bénéficie à ce titre des avantages fiscaux relatifs à l'exportation de biens et de services.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 Octobre 2001 a décidé l'ouverture du capital par offre publique de vente (OPV). Cette opération a porté sur 382529 actions représentant, à l'époque, 10 % du capital social.

Au cours de l'exercice 2016, la Société AFRICA HOLDING a acheté à travers la BVMT 2 982 119 actions sur les 4 207 823 actions composant le capital social soit 70.87%.

NOTE N°2 -REFERENTIEL COMPTABLE

NOTE 2.1. DECLARATION DE CONFORMITE :

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

NOTE 2.2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

2.2.1. Continuité d'exploitation :

La société a accusé au titre de la période close le 30 juin 2021 un bénéfice net égal à 12 049 775 D, ramenant les capitaux propres arrêtés à cette date à - 83 341 053 D, soit -89 652 788 D en deçà de la moitié du capital social.

En conséquence, une Assemblée Générale Extraordinaire devrait être convoquée dans les quatre mois qui suivent l'approbation des Etats Financiers de l'exercice 2021 en vue de se prononcer sur l'application des dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales.

Suite à l'acquisition en 2016 par la société AFRICAHOLDING de 70,87% du capital de la société, un plan de restructuration a été établi et mis en application en 2017 prévoyant notamment:

- Le financement du cycle d'exploitation par l'injection de fonds propres et par la garantie de crédits de financement d'importation des matières premières;
- La rationalisation des charges d'exploitation;
- La négociation d'un plan de restructuration sociale;
- Le recrutement de personnel technique qualifié;
- La production de nouvelles dimensions de pneumatiques;
- La rationalisation des relations avec les partenaires commerciaux locaux et étrangers;
- La recherche d'un partenaire stratégique nouveau.

Compte tenu des efforts ci-dessus présentés, les présents Etats Financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que la STIP serait en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

En conséquence, les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

2.2. 2. Unité monétaire :

Les états financiers sont établis en Dinars Tunisiens.

2.2.3. Immobilisations incorporelles et corporelles:

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'entrée qui comprend :

- Le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables,
- Les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les amortissements sont calculés linéairement sur les durées d'utilisation effectives de chaque immobilisation et sur la base des taux suivants :

Nature d'immobilisation	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	33 %
Matériel de transport	20 %
Matériel informatique	15 %
Installations, Agencements et Aménagements des constructions	10 %
Matériel et outillage industriel	10 %
Know How	10 %
Mobilier et matériel de bureaux	10 %
Fonds de commerce	5 %
Constructions	5 %

La société a réévalué une partie de ses immobilisations au cours de l'exercice 1996. Cette opération a été faite sur la base des indices de réévaluation fixés par le décret 90-905 du 4 Juin 1990 et a permis de dégager une réserve spéciale de réévaluation égale à 7 705 346 D, inscrite parmi les capitaux propres.

Les valeurs nettes comptables des immobilisations réévaluées sont amorties linéairement aux taux suivants :

Nature d'immobilisations	Taux d'amortissement
Matériel et outillages industriels	20 %
Constructions	2,5 à 5 %

2.2.4. Stocks :

Les stocks (de matières premières, matières consommables, produits en cours et produits finis) sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent conformément au paragraphe 31 de la norme comptable NCT N° 04 relative aux stocks.

Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Le coût historique des stocks correspond au coût d'achat pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits. Il inclut l'ensemble des coûts encourus pour mettre les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Les pièces de rechange pouvant être utilisées de manière diversifiée constituent des stocks valorisés au coût d'achat.

En revanche, les pièces de rechange spécifiques utilisées exclusivement pour des immobilisations non interchangeables sont traitées en tant qu'immobilisations conformément à la norme comptable NCT N° 05 relative aux immobilisations corporelles.

2.2.5. Emprunts et charges d'emprunts:

Le principal des emprunts est comptabilisé, pour la partie débloquée, au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est classée parmi les passifs courants.

Les charges d'emprunts se rapportant à des actifs qualifiés (immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles) sont comptabilisées en résultat financier, sous l'intitulé "Charges financière nettes", à mesure qu'elles sont courues.

Les emprunts antérieurs à 2016 ont fait l'objet en 2020 de négociations ayant donné lieu à l'abandon des intérêts, des intérêts de retard et une quote-part du principal dans le cadre de la loi 36-2018 du 06 juin 2018 et ce, pour les établissements bancaires suivants : BIAT, STB, BNA, BFT et UIB.

Au cours du premier semestre 2021, les négociations avec ATTIJARI BANK ont donné lieu à un abandon d'un montant de 3.578.522 D, portés au crédit du compte Autres gains ordinaire.

A la date de rédaction du présent rapport, les mêmes négociations sont en cours avec l'AMEN BANK.

2.2.6. Opérations en monnaies étrangères;

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, au niveau des comptes de la société, sur la base du cours du jour de l'opération en date d'engagement et celui du règlement lors de leur dénouement financier. Les différences de change définitives dégagées sont portées, selon le cas, au niveau des comptes de pertes et gains de changes.

Au 30 juin 2021, les actifs et passifs monétaires courants libellés en monnaies étrangères sont actualisés en dinars par référence aux taux de change en vigueur à cette date. Les pertes et les gains de change latents découlant de cette actualisation sont portés en résultat conformément aux dispositions de la norme comptable NCT N° 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

2.2.7. Revenus :

Les revenus provenant de la vente des produits fabriqués par la société sont comptabilisés lorsque l'ensemble des conditions suivantes sont satisfaites:

- La société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété;
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable;
- Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société
- Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

NOTE N°3 : BILAN

Le bilan, arrêté au 30 juin 2021, présente un total net égal à 91.710.214D contre 73.328.969 D au 30 juin 2020 et 79.803.870 884 D au 31 décembre 2020, détaillé comme suit :

(En dinars)

DESIGNATION	NOTES	AU 30/06/2021	AU 30/06/2020	AU 31/12/2020	VARIATIONS 30/06/2021 et 31/12/2020
ACTIFS :					
ACTIFS NON COURANTS :					
- Immobilisations incorporelles	3-1	1.014	5 946	3.480	-2.466
- Immobilisations corporelles	3-2	12.034.728	10 316 963	11.892.218	142.510
- Immobilisations financières	3-3	858.112	448 505	560.869	297.243
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		12.893.854	10 771 414	12.456.567	437.287
ACTIFS COURANTS :					
- Stocks	3-4	41.266.965	27 193 559	33.278.783	7.988.182
- Clients et comptes rattachés	3-5	6.979.756	15 347 303	6.533.774	445.982
- Autres actifs courants	3-6	23.142.639	13 912 940	17.662.917	5.479.722
- Placements et autres actifs financiers	3-7	4.943.186	3 221 689	6.735.014	-1.791.828
- Liquidités et équivalents de liquidités	3-8	2.483.814	2 882 064	3.136.815	-653.001
TOTAL ACTIFS COURANTS		78.816.360	62 557 555	67.347.303	11 469 057
TOTAL ACTIFS		91.710.214	73 328 969	79.803.870	11 906 344
CAPITAUX PROPRES :					
- Capital social		12 623 469	12 623 469	12 623 469	-
- Réserve légale		2 419 912	2 419 912	2 419 912	-
- Réserves spéciales		2 603 050	2 603 050	2 603 050	-
- Actions propres		-325 724	-325 724	-325 724	-
- Autres capitaux propres		7 721 596	7 721 596	7.719.096	-2.500
- Résultats reportés		-117.741.309	-259 903380	-259.903.380	142 162 071
- Résultat de l'exercice		12.049.775	-208 903	142.162.071	-130 112 296
- Modifications comptables		-2.686822	-2 686 822	-2.686.822	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3-9	-83.341.053	-237 756 802	-95.388.328	12.047 275
PASSIFS :					
PASSIFS NON COURANTS :					
- Emprunts	3-10	15.781.038	18 742 555	16.514.003	-732.965
- Autres passifs non courants		0	844 649	0	-
- Provisions	3-11	2.100.260	4 508 528	4.141.143	-2.040 883
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		17.881.298	24 095 732	20.655.146	-3.773 848
PASSIFS COURANTS :					
- Fournisseurs et comptes rattachés	3-12	5.688.379	9 389 924	4.960.202	728 177
- Autres passifs courants	3-13	91.646.142	85 172 170	91.899.377	-253 235
- Concours bancaires et autres passifs financiers	3-14	59.835.447	192 427 945	57.677.472	2.157 975
TOTAL PASSIFS COURANTS		157.169.968	286 990 038	154.537.051	2 632 917
TOTAL PASSIFS		175.051.266	311 085 771	175.192.198	-140 932
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		91.710.214	73 328 969	79.803.870	11 906 344

Nous vous présentons ci-après des notes d'information sur les différentes rubriques du sus dit bilan, à chaque fois que celles-ci nous paraîtront utiles.

4. NOTES RELATIVES AUX IMMOBILISATIONS

NOTE N°4 – 1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2021 à 1.015 D contre 3.480 D au 31 décembre 2020, enregistrant une diminution égale à -2 465D correspondant à la dotation aux amortissements de la période, détaillée comme suit :

(En dinars)

DESIGNATIONS	VALEURS AU 30/06/2021	VALEURS AU 31/12/2020	VARIATIONS
I. VALEURS BRUTES :			
-Know How	7 004 062	7 004 062	0
-Logiciels	720 139	720 139	0
-Fonds commercial	762 697	762 697	0
	8 486 898	8 486 898	0
II. AMORTISSEMENTS :			
-Know How	-7 004 062	-7 004 062	0
-Logiciels	-719 124	-716 659	-2 465
-Fonds commercial	-762 697	-762 697	0
TOTAL VALEURS COMPTABLES NETTES	1.015	3.480	-2 465

NOTE N°4 – 2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2021 à un montant net de 12.034.728 D contre 11.892.218D au 31 décembre 2020 enregistrant une augmentation nette égale à 142.510D, détaillée comme suit :

- Acquisitions de la période	1.102.883D
- Dotations aux amortissements de la période	-960.373D

	<u>142.510D</u>

Cette variation est détaillée comme suit :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS ARRETES AU 30 JUIN 2021

IMMOBILISATIONS	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				
	<u>Solde au</u> <u>31/12/2020</u>	<u>Acquisitions</u> <u>De la période</u>	<u>Cessions&</u> <u>reclassements</u>	<u>Solde</u> <u>30/06/2021</u>	<u>Cumuls au</u> <u>31/12/2020</u>	<u>Dotation de</u> <u>La période</u>	<u>Cession &</u> <u>Régul</u>	<u>Cumuls au</u> <u>30/06/2021</u>	<u>Valeur</u> <u>comptable</u> <u>nette</u> <u>30/06/2021</u>
<u>IMMO. INCORPORELLES</u>									
-Know How	7 004 062	0	0	7 004 062	7 004 062	0	0	7 004 062	0
-Logiciels	720 139	0	0	720 139	716659	-2 466	0	719 125	1.014
-Fonds commercial	762 697	0	0	762 697	762 697	0	0	762 697	0
Sous-total (I)	8 486 898	0	0	8 486 898	8 483 418	-2 466	0	8 485883	1.014
<u>IMMO. CORPORELLES</u>									
-Terrains	1 368 098	0	0	1 368 098	0	0	0	0	1 368 098
-Constructions	24 892 371	0	0	24.892.371	21.923.718	339.346	0	22.263.064	2.629.307
-Constructions réévaluées	870 030	0	0	870.030	677.610	6.309	0	683.919	186.111
-Agenc. Aménag. des constructions	4.323.152	0	0	4.323.152	3.371.602	25.823	0	3.397.425	925.727
-Matériel & outillages industriels	107.617.762	108.000	1.071.251	108.797.013	103.228.969	442.546	0	103.671.515	5.125.498
-Matériel & outill. industriels réévalués	37.454.318	0	0	37.454.318	37.454.318	-	0	37.454.318	0
-Matériel de transport	1.596.543		39.253	1.635.796	1.496.162	40.902	0	1.537.064	98.732
-Matériel informatique	1.332.753		8.811	1.341.564	1.298.825	18.322	0	1.317.147	24.417
-Agencements-Amén. & Installations	2.574.632		345.922	2.920.554	1.664.716	84.481	0	1.749.197	1.171.357
-Equipement de bureau	481.909	10.098	1.258	493.265	454.236	2.643	0	456.879	36.386
-En cours	950.806	984.785	-1.466.495	469.096	-	-	0	-	469.096
Sous-total (II)	183.462.374	1.102.883	0	184.565.257	171.570.156	960.373	0	172.530.529	12.034.728
Total (I+II)	191.949.272	1.102.883	0	193.052.155	180.053.574	962.839	0	181.016.412	12.035.743

NOTE N°5 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2021 à 858.112 D contre 560.869 D au 31 décembre 2020 enregistrant une augmentation égale à 297.243 D, détaillée comme suit :

(En dinars)

DESIGNATION	30/06/2021	31/12/2020	VARIATIONS
VALEURS BRUTES			
Titres de participation SOMACOP	594 910	594 910	0
Titres de participation S M T P Amine	4 508 355	4 508 355	0
Cautionnements	858 112	560 869	297 243
TOTAL VALEURS BRUTES	5 961 377	5 664 134	297 243
PROVISIONS			
Titres de participation SOMACOP	594 910	594 910	0
Titres de participation S M T P Amine	4 508 355	4 508 355	0
TOTAL PROVISIONS	5 103 265	5 103 265	0
VALEURS NETTES COMPTABLES	858 112	560 869	297 243

Le capital de SOMACOP est arrêté à 595 000 D dont 99,99 % soit 594 910 D est détenu par la STIP.

La valeur mathématique de l'action SOMACOP étant négative, la participation de la STIP dans cette société a été dotée d'une provision pour dépréciation d'égale montant.

* La SMTP Amine, filiale marocaine de la STIP, est en redressement judiciaire suite à des difficultés financières aigues.

La participation de la STIP au capital de cette dernière soit 4 508 355 D a été intégralement provisionnée.

NOTE N°6 : STOCKS

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2021 à 41.266.965 dinars contre 33.278.783 D au 31 décembre 2021 enregistrant une augmentation égale à 7.988.182 D, détaillée comme suit :

(En dinars)

DESIGNATION	30/06/2021	31/12/2020	VARIATIONS
VALEURS BRUTES			
Matières premières	15.796.837	13.580.959	2.215.878
Autres approvisionnements	8.115.493	7.232.280	883.213
Stock des en-cours de production de biens	3.510.135	3.571.772	-61.637
Stock des produits Finis	14.957.905	10.007.177	4.950.728
	42.380.370	34.392.188	7.988.182
PROVISIONS			
Matières premières	31.714	31.714	0
Autres approvisionnements	800.000	800.000	0
Stock des produits Finis	281.691	281.691	0
	1.113.405	1.113.405	0
VALEURS NETTES COMPTABLES	41.266.965	33.278.783	7.988.182

NOTE N°7 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2021 à 6.979.756D contre 6.533.774 D au 31 décembre 2020 enregistrant une augmentation égale à 445.982 D détaillée comme suit:

(En dinars)

DESIGNATION	30/06/2021	31/12/2020	VARIATIONS
Clients locaux et étrangers	6.677.201	6.341.183	336.018
Clients douteux	14.825.855	14.873.733	-47.878
Clients écarts de conversion	136.027	26.063	109.964
VALEURS BRUTES	21.639.083	21.240.978	398.104
PROVISIONS	-14.659.327	-14.707.204	-47.877
VALEURS NETTES COMPTABLES	6.979.756	6.533.774	445.982

3.5.1. CLIENTS LOCAUX ET ETRANGERS:

Cette rubrique arrêtée au 30 juin 2021 à 6.677.201D est détaillée comme suit :

SOMACOP	: 2 371 898 D
COGIMEX DISTRIBUTION	: 1 366 087 D
SARL MAGHREB TRAILER INDUSTRIE	: 647 787 D
CENTRE TECHNIQUE DELA CHIMIE	: 463 092 D
STAFIM INDUSTRIELLE	: 411 105 D
PNEUS BAB DOUKKALA	: 387 635 D
STE ETTAKADOM EZZAHRA	: 180 765 D
SIOC (14.764 D + 113.583 D)	: 128 347 D
SNDP	: 122 108 D
STE JAWAD PNEUMATIQUE EN GROS	: 112 602 D
STE GENERALE DES PNEUS	: 86 043 D
SIMATRA	: 76 342 D
STE MECHRI DE VENTE PNEUS	: 72 363 D
PARC AUTO STIP	: 69 893 D
L.I.N	: 64 399 D
SOCIETE DE COMMERCIALISATION	: 42 809 D
Société TOUMI PNEUMATIQUE	: 34 616 D
Société JOMAA SA	: 18 787 D
STATION PNEU L'ESPOIR	: 14 355 D
COMET	: 5 396 D
Divers	: 772 D
TOTAL	6 677 201 D

3.5.2. CLIENTS DOUTEUX ET PROVISIONS :

La valeur nette des clients douteux est arrêtée au 30 juin 2021 à 166.528D détaillée comme suit :

Valeurs brutes	14.825.856D
Provisions constituées	14.659.327 D
Valeurs nettes	166.529D

Le détail par client se présente comme suit :

(En dinars)

DESIGNATION	VALEURS BRUTES	PROVISIONS	VALEURS NETTES
SOMACOP -Créances courantes	3 452716	3 452716	0
SNP	6 151 364	6 151 364	0
WTC	2 628 190	2 461 661	166 529
STPCM	1 313 272	1 313 272	0
STE CLE DU PORT	1 198 707	1 198 707	0
-STT	43.704	43.704	
-I.C.A.R	32.152	32.152	
-TUBFLEX	5.750	5.750	
TOTAL	14 825 856	14 659327	166 529

NOTE N°8 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2021 à 23.142.639 D contre 17.662.917 D au 31 décembre 2020, détaillée comme suit :

(En dinars)

DESIGNATION	30/06/2021	31/12/2020	VARIATIONS
VALEURS BRUTES			
Fournisseurs débiteurs	6.682.832	1.522.236	5.160.595
Personnel	263.168	136.945	126.223
Etat, impôts et taxes	9.057.711	7.845.746	1.211.965
Sociétés du groupe	3.711.103	5.947.833	-2.236.730
Charges constatées d'avance	3.536.575	3.864.829	-328.254
Avances douanes	-	186.319	-186.319
Autres débiteurs	4.367	4.367	-
TOTAL VALEURS BRUTES	23.255.756	19.508.275	3.747.481
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE CREANCES			
Intérêts sur C/C Associés	-	-1.732.242	1.732.242
Fournisseurs débiteurs	-113.116	-113.116	-
TOTAL PROVISIONS	-113.116	-1.845.358	1.732.242
VALEURS NETTES COMPTABLES	23.142.640	17.662.917	5.479.723

Les créances sur les sociétés du groupe figurant au 30 juin 2021 et au 31 Décembre 2020 respectivement pour 3.711.103D et 5.947.833 D se détaillent comme suit :

LIBELLES	30/06/2021	31/12/2020	ECARTS
SOMACOP	3.226.756	3.766.695	-540.939
SMTF (intérêts sur compte courant)	-	1.732.242	-1.732.242
SOMACOP PLUS	485.347	448.896	36.451
	3.711.103	5.947.833	-2.236.730

3.6.1. ETAT, IMPOTS ET TAXES :

Ce poste est arrêté au 30 juin 2021 à 9.057.711D contre 7.845.746 D au 31/12/2020 détaillé comme suit :

(En dinars)

DESIGNATION	30/06/2021	31/12/2020	VARIATIONS
Etat, impôt sur les sociétés à reporter	7.604.578	6.698.011	906.567
Etat TVA récupérable	1.028.825	766.147	262.678
Etat Rappel d'impôts	364.315	364.315	-
Etat TFP à reporter	-	17.273	-17.273
Ristourne TFP	59.993	-	59.993
TOTAL	9.057.711	7.845.746	1.211.965

NOTE N°9 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique, correspondant aux régies d'avance, est arrêtée au 30 juin 2021 à 4.943.186D contre 6.735.014D au 31 décembre 2020, détaillée comme suit :

(En dinars)

LIBELLES	AU 30/06/2021	AU 31/12/2020	ECARTS
Régies d'avance	4.943.186	6.735.014	-1.791.828
TOTAUX	4.943.186	6.735.014	-1.791.828

NOTE N°10 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2021 à 2.483.814D contre 3.136.815 D au 31 décembre 2020 enregistrant une baisse égale à -653.001D, détaillée comme suit :

DESIGNATION	30/06/2020	31/12/2020	(En dinars) VARIATIONS
VALEUR ^س A L'ENCAISSEMENT	<u>2.267.385</u>	<u>2.952.932</u>	<u>-685.547</u>
BANQUE			
STB MSAKEN	16.721	11.707	5.014
STB CONTENTIEUX	35.017	35.017	-
STB TUNIS PORT	32.157	18.405	13.752
BH DOLLARS	63.993	88.958	24.965
BH LA CARTE	128	566	438
BTK	20	249	229
BTL	7.697	7.697	-
ATB AGENCE CENTRALE	9.358	-	9.358
	165.091	162.599	2.492
CAISSE			
Caisse M'Saken	44.112	16.751	27.361
Caisse ML Bourguiba	2.902	1.378	1.524
Caisse Tunis	3.161	3.152	9
Caisse Transit Sousse	1.163	3	1.160
	51.338	21.284	30.054
TOTAL GENERAL	2.483.814	3.136.815	-653.001

NOTE N°11 : CAPITAUX PROPRES

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2021 à -83.341.053 D contre - 95.388.328 D au 31 décembre 2020, enregistrant une variation égale à 12.047.275D détaillée comme suit:

(En dinars)

DESIGNATION	30/06/2021	31/12/2020	VARIATIONS
Capital social	12 623 469	12 623 469	0
Réserve légale	2 419 912	2 419 912	0
Réserves spéciales	2 603 050	2 603 050	0
Actions propres	-325 724	-325 724	0
Autres capitaux propres	7.716.596	7 719 096	-2500
Résultats reportés	-117.741.309	-259 903380	142.162.071
Modifications comptables	-2.686.822	-2.686.822	0
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	-95.390.828	-237 550399	142.159.571
Résultat de la période	12.049.775	142.162.071	-130.112.296
Total des capitaux propres avant affectation	-83.341.053	-95.388.328	12.047.275

Capital social :

Au 30 juin 2021, la structure du capital social de la STIP se présente comme suit :

(En dinars)

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANTS EN DINARS	% DE PARTICIPATION
AFRICA HOLDING	2 982 119	8 946 357	70,87
OFFICE DU COMMERCE DE TUNISIE	376 373	1 129 119	8,94
AUTRES ACTIONNAIRES DETENANT -5 %	849 331	2 547 993	20,18
TOTAL	4 207 823	12 623 469	100,00

Le tableau de variations des capitaux propres se présente comme suit :

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2021

(En dinars)

Désignation	Capital social	Réserve légale	Réserves pour réinvestissement exonéré	Réserves pour réguler le cours boursier	Actions propres	Autres capitaux propres	Amortissements différés	Résultats reportés	Modifications comptables	Résultat de l'exercice	Total
- CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2020	12 623 469	2 419 912	1 903 050	700 000	-325 724	7 719 096	-112.431.271	-147.472.116	-2.686.822	142.162.071	-95.388.328
- Affectation résultat 2020								-142.162.071		-142.162.071	0
- Résultat 30 juin 2021										12.049.775	12.049.775
- Subvention d'investissement						-2 500					-2 500
- CAPITAUX PROPRES AU 30.06.2021	12 623 469	2 419 912	1 903 050	700 000	-325 724	7 716 596	-112.431.271	-5.310.039	-2.686.822	12.049.775	-83.341.053

NOTE N°12 : EMPRUNTS

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2021 à 15.781.038D contre 16.514.003 D au 31 décembre 2020 enregistrant une diminution égale à -732.965 D détaillée comme suit :

(En dinars)

LIBELLE	SOLDES AU 30/06/2021	SOLDES AU 31/12/2020	VARIATIONS
STB	9.500.000	10.500.000	-1.000.000
BNA	5.000.000	6.000.000	-1.000.000
ATTIJARI BANK	1.250.000	-	1.250.000
BH crédit leasing 1.531.660	8.308	14.003	-5.695
B.H crédit leasing 1.574.700	22.730	-	22.730
TOTAL	15.781.038	16.514.003	-732.965

NOTE N°14 : PROVISIONS

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2021 à 2.100.260D contre 4.141.143 D au 31 décembre 2020 enregistrant une diminution égale à -2.040.883D détaillée comme suit :

(En dinars)

DESIGNATIONS	SOLDES AU 30/06/2021	SOLDES AU 31/12/2020	VARIATIONS
Autres Provisions Pour Risques et Charges	595.541	2.454.272	-1.858.731
Indemnités de départ à la retraite	1.504.719	1.686.871	-182.152
TOTAL	2.100.260	4.141.143	-2.040.883

14.1 : AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Les autres provisions pour risques et charges se détaillent comme suit :

(En dinars)

DESIGNATION	30/06/2021	31/12/2020	VARIATIONS
Affaires bancaires		2 273 407	-2.273.407
Affaires fiscales	595.541	180.864	414.677
TOTAL	595.541	2.454.272	-1.858.730

NOTE N°16 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2021 à 5.688.380D contre 4.960.202D au 31 décembre 2020 enregistrant une augmentation égale à 728.178D détaillée comme suit :

(En dinars)

LIBELLES	30/06/2021	31/12/2020	VARIATIONS
Fournisseurs d'exploitation			
Fournisseurs locaux	3.103.810	3.443.549	-339.739
Fournisseurs, factures non parvenues	1.384.614	406.146	978.468
Fournisseurs locaux, effets à payer	47.152	59.060	-11.908
Fournisseurs étrangers	807.669	824.689	-17.020
Fournisseurs étrangers (écarts de conversion)	43.339	109.706	-66.367
	5.386.584	4.843.150	543.434
Fournisseurs d'immobilisations			
Fournisseurs locaux, retenues de garantie	159.750	561	159.189
Fournisseurs locaux	116.491	116.491	0
Fournisseurs étrangers	25.555	0	25.555
	301.796	117.052	184.744
TOTAL	5.688.380	4.960.202	728.178

NOTE N°17 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2021 à 91.646.142D contre 91.899.377D au 31 décembre 2020 enregistrant une baisse égale à -253.235D détaillée comme suit :

(En dinars)

LIBELLES	30/06/2021	31/12/2020	VARIATIONS
Etat, impôts et taxes	62.901.596	60.445.122	2.456.474
Caisse Nationale de Sécurité Sociale	10.250.417	11.550.540	-1.300.123
Fonds social	1.473.460	1.581.839	-108.379
Clients créditeurs	723.272	1.134.047	-410.775
Clients RRR à accorder	1.439.803	1.462.414	-22.611
Personnel	3.395.262	3.717.418	-322.156
Sociétés du groupe	11.458.429	11.789.260	-330.831
Produits constatés d'avance		218.737	-218.737
Compte d'attente	3.903	-	3.903
TOTAL	91.646.142	91.899.377	-253.235

- Clients créditeurs

· STPCI	:	169 511 D
· TUNICOM	:	141 118 D
· SOCIETE AFRICAINE DISTRIBUTION AUTOCAR	:	96 997 D
· S.C.P	:	86 473 D
· GROS PNEU	:	58 804 D
· SET CAR	:	24 783 D
· RECOPNEU (170.801 D – 148.898 D)	:	21 903 D
· DIVERS CLIENTS	:	17 506 D
· ETS KHALFALLAH	:	13 319 D
· MIG	:	10 968 D
· STE EZZAYATINE DES EQUIP. AGRICOLES	:	10 062 D
· SOCIETE EL Wafa	:	9 802 D
· STE CHAABANE DE COMMERCE PNEUMATIQUE	:	9 220 D
· STIA	:	8 444 D
· PNEURAMA	:	8 314 D
· C.S.P.D	:	8 046 D
· BECHIR LOUATI (SFAX PNEU)	:	7 963 D
· SICAME	:	7 674 D
· MEDICARS	:	7 157 D
· STE LE PNEU	:	3 929 D
· SPG	:	1 279 D
	:	-----
	:	723 272 D
 - Fonds social	 :	 1.473.460 D

- Personnel

· Rémunérations dues au personnel	292.486 D
· Congés à payer	1 799.134 D
· Indemnités de départ CCL	1 280 111 D
· Divers	23.530 D

3.395.261 D

- Etat impôts et taxes

· Retenues à la source s/salaire et autres	777.628 D
· FODEC	208.981 D
· Echéancier fiscal	42.452.197 D
· Droits de douanes	8.945.742 D
· Impôt à liquider	6.331.761 D
· TVA collectée	4.044.481 D
· Divers impôts et taxes (TFP, FOPROLOS...)	140.806 D

62.901.596 D

- Sociétés du groupe

· AFRICAHOLDING	1 001 000 D
· Abdelkader DRIDI	10.456.632 D
· SOMACOP	797 D

11.458.429 D

- CNSS

· Reconnaissance de dettes au 31 12 2016	8.087.559 D
· Cotisations 2021	1.370.489 D
· Retraite complémentaire	444.786 D
· Autres charges à payer	347.583 D

10.250.417 D

NOTE N°18 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2021 à 59.835.447 D contre 57.677.473 D au 31 décembre 2020 détaillée comme suit:

(En dinars)

DESIGNATIONS	30/06/2021	31/12/2020	VARIATIONS
Echéances à moins un an sur crédits non courants	13.788.326	19.190.573	-5.402.247
Echéances impayées sur crédits non courants	4.800.353	11.007.534	-6.207.181
Crédits à courts terme	31.458.763	15.658.016	15.800.747
Intérêts courus	4.906.942	5.342.150	-435.208
Banques	4.881.063	6.479.200	-1.598.137
TOTAL	59.835.447	57.677.473	2.157.974

3.14.1 ECHEANCES IMPAYEES ET ECHEANCES A MOINS D'UN AN SURCREDITS NON COURANTS :

Les échéances impayées et échéances à moins d'un an sur crédits non courants s'élèvent au 30 juin 2021 respectivement à 13.788.326D et 4.800.353D, détaillées par crédits et par banque comme suit:

(En dinars)

BANQUES	SOLDES AU 30/06/2021		TOTAL
	A - D'UN AN	ECHUS IMPAYES	
STB	4.000.000		4.000.000
BNA	2.500.000		2.500.000
ATTIJARI	92.000		92.000
BFT	2.000.000		2.000.000
AMEN BANK Crédit : 7 035 000 D	993.176	4.800.353	5.793.529
AMEN BANK Crédit : 4.180.787 D	4.180.787		4.180.787
CREDIT LEASING BH	22.362		22.362
TOTAL	13.788.328	4.800.353	18.588.681

3.14.1 BANQUES:

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2021 à 4.881.063 D contre 6.479.200D au 31 décembre 2020, détaillée comme suit :

(En dinars)

DESIGNATIONS	30/06/2021	31/12/2020	VARIATIONS
S.T.B EN EUROS	401	401	-
B.H Agence Charguia	1.159.576	1.162.884	-3.308
B.H MI Bourguiba	32.796	32.737	59
BH NOUVEAU COMPTE 473.506	2.983.487	4.570.656	-1.587.169
BH EN EUROS	2	2	-
AMEN BANK	700.879	700.879	-
ATB Agence Centrale	-	5.947	-5.947
BT Rue de Turquie	3.612	3.385	227
B.SAv.Med V	-	645	-645
UIB Agence Charguia	-	1.353	-1.353
COFIB	310	310	-
TOTAL	4.881.063	6.479.200	-1.598.137

Les soldes des comptes bancaires ont été valablement rapprochés aux soldes figurant sur les relevés bancaires arrêtés au 30 juin 2021 à l'exception des comptes bancaires suivants :

Intitulé du compte	Commentaires
- AMEN BANK	Relevé non disponible : compte ayant fait l'objet d'une saisie arrêt en Mars 2008
- BT Rue de Turquie	Relevé non disponible : compte gelé
- STB en Euros	Relevé non disponible : compte clôturé.

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

Au 30 juin 2021 la STIP a réalisé un bénéfice net de 12.049.775D contre une perte nette de 208.903 D au 30 juin 2020 et une perte nette de -208.903 D au 30 juin 2020, enregistrant une amélioration égale à 12.258.678D par rapport au 30 juin 2020 détaillée comme suit :

(En dinars)

LIBELLES	30/06/2021		30/06/2020		31/12/2020		ECARTS JUN 2021/JUN 2021
	MONTANTS	% CA	MONTANTS	% CA	MONTANTS	% CA	
PRODUITS D'EXPLOITATION							
• Revenus	55.075.867	98,91	24.561.160	99,14	72.062.353	99,05	30.514.707
• Autres produits d'exploitation	605.469	1,09	213.242	0,86	687.921	0,95	392.227
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	55.681.336	100,00	24.774.402	100,00	72.750.274	100,00	30.906.934
CHARGES D'EXPLOITATION							
• Variation stocks PF et encours	-4.889.091	-8,78	-4.641.186	-18,73	-6.270.664	-8,62	-247.905
• Achats d'appro.. Consommés	38.021.884	68,28	20.124.321	81,23	49.135.465	67,54	17.897.563
Total achats consommés	33.132.793	59,50	15.483.135	62,50	42.864.801	58,92	17.649.658
• Charges de personnel	9.837.722	17,67	6.855.176	27,67	16.725.460	22,99	2.982.546
• Dotations aux amortis. et aux provisions	1.520.134	1,88	1.068.661	4,31	2.548.286	3,50	451.473
• Autres charges d'exploitation	2.012.144	3,61	1.163.939	4,70	3.277.705	4,51	848.205
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	13.370.000	23,16	9.087.776	36,68	22.551.451	31,00	4.282.224
RESULTAT D'EXPLOITATION	9.178.543	17	203.491	0,82	7.334.022	10,08	8.975.052
• Charges financières nettes	-3.218.826	-6,64	-1.370.227	-5,53	-4.364.101	-6,00	-1.848.599
• Autres gains ordinaires	7.996.001	14,36	1.019.852	4,12	158.598.950	218,00	6.976.149
• Autres pertes ordinaires	-1.784.148	-3,20	-30.747	-0,12	-19.245.641	-26,45	-1.753.401
R. DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT I.S	12.171.570	21,86	-177.631	-0,71	142.323.230	195,63	12.349.201
• Impôt sur les sociétés	-121.795	-22,00	-31.272	-0,13	-161.159	0,22	-90.523
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	12.049.775	21,64	-208.903	-0,84	142.162.071	195,41	12.258.678
RESULTAT APRES MOD. COMPTABLES	12.049.775	21,64	-208.903	-0,84	142.162.071	195,41	12.258.678

Du tableau ci-dessus, il y a lieu de souligner les remarques suivantes :

NOTE N°19 : PRODUITS D'EXPLOITATION :

Ce poste est arrêté au 30 juin 2021 à 55.075.867D contre 24.561.160D au 30 juin 2020, enregistrant une augmentation égale à 30.514.707D, détaillée comme suit :

(En dinars)

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	ECARTS	
			MONTANTS	%
Chiffre d'affaires local	47.217.067	20.459.990	26.757.077	130,08
Chiffre d'affaires à l'export	7.858.800	4.101.170	3.757.630	91,62
TOTAL	55.075.867	24.561.160	30.514.707	124,24

NOTE N°21 : ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES :

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2021 à 38.021.884D contre 20.124.321D au 30 juin 2020, détaillée comme suit :

(En dinars)

DESIGNATION	30/06/2021		30/06/2020		ECARTS
	MONTANTS	% CA	MONTANTS	% CA	
I. VARIATION DES STOCKS DES MATIERES PREMIERES ET APPROVISIONNEMENTS :					
Variations stocks Matières premières	-2.235.648	-4,02	-90.629	-0,36	-2.145.019
II. MATIERES PREMIERES & EMBALLAGES CONSOMMES :					
Achats d'approvisionnements	29.364.066	52,73	14.541.144	58,69	14.822.922
Frais sur importations n (Gardiennage-Stationnement MP)	1.304.607	2,34	701.664	2,83	602.943
Achats de fournitures et matières consommables	3.914.213	7,03	2.385.046	9,63	1.529.167
Frais sur importations (Gardiennage-Stationnement) (MC)	4.697	0,00	964	0,00	3.733
Achats non stockés	5.669.949	10,18	2.586.132	10,44	3.083.817
	40.257.532	72,30	20.214.950	81,59	20.042.582
TOTAL	38.021.884	68,28	20.124.321	81,23	17.897.563

MARGE COMMERCIALE :

La marge brute réalisée au 30 Juin 2021 est arrêtée à 21.943.074 D contre 9.078.025 D au 30 Juin 2020 enregistrant une augmentation égale à +12.865.049 D.

Rapportée à la valeur de la production de l'exercice, elle représente 36,59 % au 30 Juin 2021 contre 31,09 % au 30 Juin 2020, ainsi qu'il résulte du tableau ci-après :

LIBELLES	30/06/2021	31/06/2020	31/12/2020	31/12/2019
Production de l'exercice				
Chiffre d'affaires	55.075.867	24.561.160	72.062.753	61.906.990
Variations des stocks de produits finis et des encours	4.889.019	4.641.186	6.270.664	-8.841.861
Total Production	59.964.958	29.202.346	78.333.017	53.065.129
Achat d'approvisionnements consommés	38.021.884	20.124.321	49.135.465	37.159.790
Marge brute	21.943.074	9.078.025	29.197.552	15.905.339
% par rapport à la production	36,59 %	31,09 %	37,27 %	29,97 %

Cette amélioration de marge s'explique essentiellement par la baisse des prix d'achat des matières premières notamment les gommés naturelles et par l'augmentation du volume de la production.

NOTE N°22 : CHARGES DU PERSONNEL :

Ce poste est arrêté au 30 juin 2021 à 9.837.722D contre 6.855.176D au 30 juin 2020, détaillé comme suit :

(En dinars)

DESIGNATION	30/06/2021		30/06/2020		ECARTS
	MONTANTS	% CA	MONTANTS	% CA	
Salaires	8.206.991	14,74	5 727 675	23,12	2.479.316
Charges sociales	1.462.524	2,63	1 030 023	4,16	432.501
Autres charges sociales	168.207	0,30	97 478	0,39	70.729
TOTAL	9.837.722	17,67	6 855 176	27,67	2.982.546

NOTE N°23 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2021 à 1.520.133 D contre 1.068.660 D au 30 juin 2020 détaillée comme suit:

(En dinars)

DESIGNATION	30/06/2021		30/06/2020		ECARTS
	MONTANTS	% CA	MONTANTS	% CA	
DOTATIONS AUX AMORTIS CORPORELLES ET INCORPORELLES	962 839	1,77	920.761	3,7	42.078
DOTATIONS AUX PROVISIONS					
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks			16.863	0,07	-16 863
Dotations aux provisions pour dépréciation des Créances clients	81 606	0,15	275.570	1,11	-193 964
Dotations aux provisions pour risques	475 688	0,87			475 688
TOTAL DOTATIONS AUX PROVISIONS	557 294	1,02	292.433	1,18	264 861
REPRISES DE PROVISIONS					
Reprises sur provisions pour dépréciation des créances clients			-118.997	-0,48	118.997
Reprises sur provisions pour risques et charges			-25.536	-0,1	25.536
TOTAL REPRISES DE PROVISIONS			-144.533	-0,58	144.533
TOTAL	1 520 133	2,79	1 068.660	4,31	451 472

NOTE N°24 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2021 à 2.012.144D contre 1.163.939D au 30 juin 2020 enregistrant une augmentation égale à 848.205 D détaillée comme suit :

(En dinars)

DESIGNATIONS	30/06/2021		30/06/2020		ECARTS
	MONTANT	% CA	MONTANT	% CA	
Frais et commissions bancaires	306.246	0,55	283 638	1,14	22.608
Publicité et propagandes	207.659	0,37	41 400	0,17	166.259
Impôts et taxes	132.284	0,24	69 612	0,28	62.672
Entretien et réparations	275.596	0,49	76 095	0,31	199.501
Autres services extérieurs	116.748	0,21	63 350	0,26	53.398
Locations et charges locatives	66.576	0,12	132 049	0,53	-65.473
Missions et réceptions	46.371	0,08	7 832	0,03	38.539
Frais postaux et télécommunication	62.208	0,11	37 115	0,15	25.093
Primes d'assurance	455.438	0,82	305 773	1,23	149.665
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	206.610	0,37	113 594	0,46	93.016
Voyages et déplacements	36.650	0,07	31 448	0,13	5.202
Formation professionnelle	10.003	0,02	1 351	0,01	8.652
Foires et expositions	87.755	0,16	-	-	87.755
Dons et subventions	2.000	0,00	683	0,00	1.317
TOTAL	2.012.144	3,61	1 163 939	4,70	848.205

24-1 : Impôts et taxes

Les impôts et taxes arrêtés au 30 juin 2021 à 132.284D contre 69.612D au 30 juin 2020, se détaillent comme suit :

(En dinars)

DESIGNATION	30/06/2021	30/06/2020	ECARTS
TFP	-2.929	-25.529	22.600
FOPROLOS	79.850	56.313	23.537
T.C.L.	40.290	33.633	6.657
Droits d'enregistrement et de timbres	7.375	1.356	6.019
Taxes sur les véhicules	7.699	2.769	4.930
Autres droits, impôts & taxes		1.070	-1.070
TOTAL	132.285	69.612	62.673

NOTE N°25 : CHARGES FINANCIERES NETTES :

Ce poste est arrêté au 30 juin 2021 à 3.694.514D contre 1.370.227D au 30 juin 2020.
Il est détaillé comme suit :

(En dinars)

DESIGNATION	30/06/2021		30/06/2020		ECARTS
	MONTANT	% CA	MONTANT	% CA	
I/ CHARGES FINANCIERES :					
Pénalités et intérêts de retards	2.270.100	4,10	46.275	0,19	2.223.825
Pertes de change non réalisées	.	-	464.719	1,88	-464.719
Intérêts sur emprunts	426.585	0,77	67.781	0,27	358.804
Intérêts des comptes courants (Echelle d'intérêt)	201.788	0,36	104.389	0,42	97.399
Pertes de change	506.027	0,91	17.441	0,39	408.586
Intérêts sur crédits de financement Export	169.972	0,31	-	-	169.972
Intérêts sur crédits d'exploitation	197.512	0,35	464.093	1,87	-266.581
Intérêts sur escomptes effets à recevoir	383.505	0,69	538.627	2,17	-155.122
Intérêts sur crédits financement stocks	402.542	0,72	-	-	402.542
	4.558.031	8,21	1.783.325	7,20	2.774.706
II/ PRODUITS FINANCIERS :					
Gains de Change	-249.065	-0,45	-136.659	-0,55	-112.406
Gains de changes non réalisés	-1.071.275	-1,92	-275.570	1,12	-795.705
Autres produits financiers	-18.865	-0,03	-500	0,00	-18.365
Revenus des autres créances	-	0	-370	0,00	370
	-1.339.205	-2,4	-413.098	-1,67	-926.107
TOTAL	3.218.826	5,81	1.370.227	5,53	1.848.599

NOTE N°27 : AUTRES GAINS ORDINAIRES :

Ce poste est arrêté au 30 juin 2021 à 7.996.001D, provenant essentiellement des reprises de provisions pour 4.378.001 D et de gains exceptionnels pour 3.617.704 D dont 3 578 522 D correspondent à l'accord transactionnel avec ATTIJARI BANK en date du 28 janvier 2021.

NOTE N°28 : AUTRES PERTES ORDINAIRES :

Ce poste est arrêté au 30 juin 2021 à 1.784.147 D correspondant à concurrence de 1.638.875 D à l'apurement du compte de la SMTP.

NOTE N°29 : RESULTAT NET LA PERIODE :

Ce poste est arrêté au 30 juin 2021 à un bénéfice égal à 12.049.775D contre une perte égale à 208.903 D au 30 juin 2020, détaillé comme suit :

LIBELLE	30/06/2021	30/06/2020
- Résultat avant impôt sur les sociétés	12.171.570 D	-177.631 D
- Impôt sur les sociétés	-121.795 D	-31.272 D
- Résultat net de la période	12.049.775 D	-208.903 D
	(Bénéfice)	(Perte)

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2021**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 25 Décembre 2020 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi N°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques STIP arrêtés au 30 juin 2021.

Ces états financiers font apparaître un total net de bilan égal à 91.710.214D, un résultat net bénéficiaire égal à 12.049.775 D et des flux de trésorerie d'exploitation négatifs de 675.383 D.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan, ainsi que de l'état de résultat, de l'état des flux de trésorerie et des notes aux Etats Financiers de la STIP, pour la période de six mois finissant le 30 juin 2021.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation de cette information financière intermédiaire conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur notamment la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité :

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et en la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier.

En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la « Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques S.A » arrêtés au 30 juin 2021 ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, le résultat de ses opérations ainsi que ses mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables édictés par le système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes d'observations :

- En raison des pertes cumulées, les capitaux propres ont été arrêtés au 30 juin 2021 à -83.341.053 D soit 89.652.788 D en deçà de la moitié du capital social.

- L'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Mars 2002 a autorisé le Conseil d'Administration de procéder à l'achat et à la revente des actions émises par la STIP afin de réguler le cours boursier. Au 30 juin 2018, la STIP détenait encore 32845 de ses titres figurant au niveau des états financiers pour 325 724D.

Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 19 (nouveau) de la loi N°94-117 qui précise que l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire au Conseil d'Administration ne peut être accordée pour une durée supérieure à trois ans.

- Le 2 Novembre 2021, la société a reçu une notification de redressement fiscale relative au contrôle approfondi ayant porté sur tous les impôts et taxes de la période allant du 1^{er} Janvier 2017 au 31 Décembre 2019 à l'exception de l'IS ayant couvert la période du 1^{er} Janvier 2013 au 31 Décembre 2019.

Le montant réclamé par l'Administration s'élève à 266 082 Den principal et 148.180 D de pénalités. Soit au total de 414.262 D.

Le crédit d'IS a été arrêté à 5.502.318 D, Les pertes reportables au titre de 2016 et 2017 sont fixées respectivement à 28.802.799 D et 17.839.692 D et les amortissements différés en période déficitaire à 115.119.113 D.

Compte tenu du risque à ce niveau, la société a constitué une provision pour risques et charges de 474.787 D correspondant au montant du redressement majoré du crédit d'IS non admis par le vérificateur (414.262 D + 60.525 D).

- La STIP a reçu en 2020 une notification de redressement de la Direction des douanes portant sur un montant de 156.649.077 D pour non-rapatriement des produits des exportations. Compte tenu des justificatifs présentés par la société, aucun risque financier n'existe à ce titre.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ces points.

TUNIS LE 25 OCTOBRE 2021

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Néjiba CHOUK
DIRECTEUR GENERAL

CABINET NEJIBA CHOUK

Hassen BOUAITA
Directeur Associé

F M B Z KPMG TUNISIE